• Montréal lundi 1er mai 2006 Le plus grand quotidien français d'Amérique 122e année no 188 68 pages 6 cahiers 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

RADIOGRAPHIE DES URGENCES AU QUÉBEC

- Les patients attendent encore trop longtemps
- La situation s'est détériorée dans le tiers des hôpitaux
- Les pires urgences se trouvent à Montréal
- Les meilleures sont en Gaspésie

Notre dossier en pages **A2** et **A3**
Et le palmarès des urgences en page **A4**

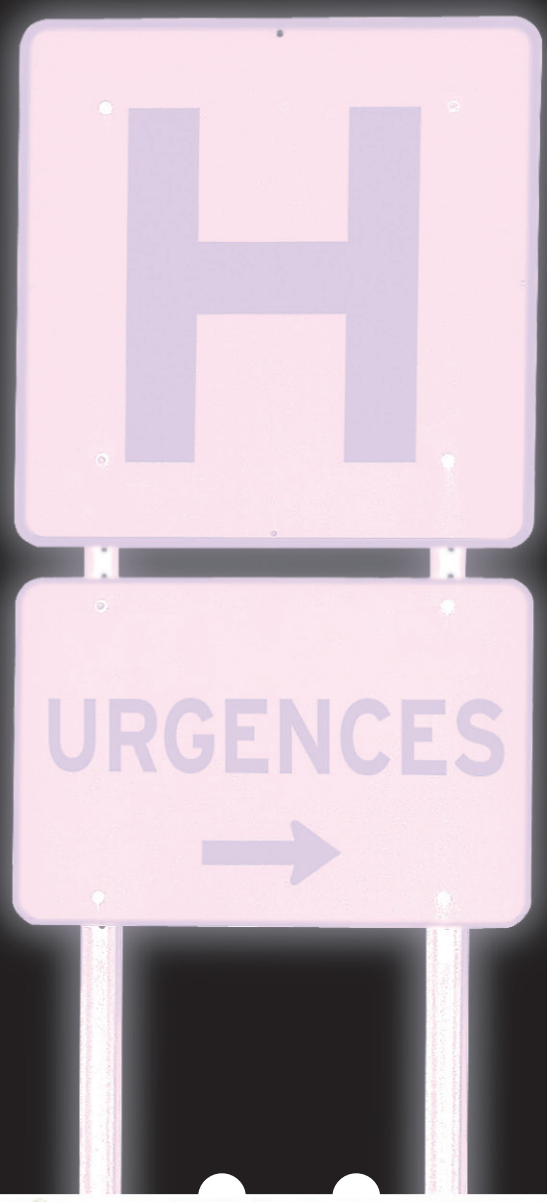


PHOTO JEAN GOUPIL, *LA PRESSE* ©

LE CANADIEN FAIT FACE À L'ÉLIMINATION

SPORTS PAGES **1** À **5**

1 | 2



PHOTO ELLEN OZIER, REUTERS

NÉCROLOGIE

LE GRAND ÉCONOMISTE JOHN KENNETH GALBRAITH N'EST PLUS

LA PRESSE AFFAIRES PAGE **8**

L'ACADÉMIE FRANÇAISE PERD L'UN DE SES IMMORTELS, JEAN-FRANÇOIS REVEL

PAGE **A12**

***Mon clin d'oeil* STÉPHANE LAPORTE**
« C'est la fête des travailleurs... À quand la nôtre ? »
— Un col bleu

SOMMAIRE

Astrologie du jour	ACTUEL **n.d.**
Bandes dessinées	AFFAIRES **10**
Bridge	ACTUEL **8**
Décès	ACTUEL **8**
Forum	A **16 et 17**
Horaire télévision	ARTS **2**
Loteries	A **7**
Monde	A **13 et 15**
Mots croisés	ACTUEL **8** et AFFAIRES **10**
Mot mystère	AFFAIRES **10**
Observateur	ACTUEL **5**
Petites annonces	ACTUEL **5** et AFFAIRES **4**
Quoi faire	ARTS **6**

Météo
Ensoleillé, maximum **23**, minimum **6**, plus de détails en page SPORTS **10**

L-V 6 21924 98765 1

À QUI PROFITERA LA BAISSE DE LA TPS?

Harper s'en remet à la bonne foi des entreprises et à la vigilance des consommateurs

Guylaine Tremblay et Rémy Girard favoris du public



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PESSE

Le public québécois aime Guylaine Tremblay et Rémy Girard. Comme ce fut le cas l'année dernière au 20e gala MetroStar, les deux comédiens ont été consacrés Personnalités féminine et masculine de l'année au gala Artis hier soir. Nos informations dans le cahier Arts et Spectacles.

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement Harper ne dispose d'aucun moyen pour s'assurer que toutes les économies découlant de la réduction de la TPS aboutiront dans les poches des consommateurs.

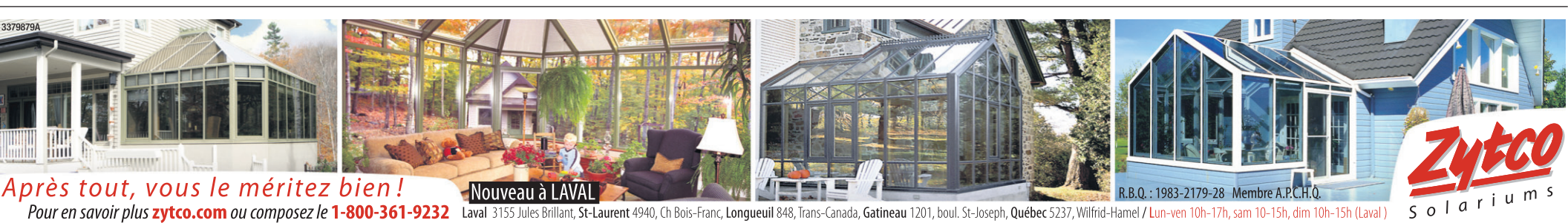
Le ministre des Finances, James Flaherty, confirmera dans son premier budget, demain, que la TPS passera de 7 à 6 % à partir du 1er juillet et qu'elle sera réduite à 5 % d'ici la fin du mandat du gouvernement.

Or, quelle garantie les consommateurs ont-ils que cette baisse se reflétera dans les prix ? Aucune, ont admis les conservateurs à *La Presse*. Le gouvernement s'en remet essentiellement à la bonne foi des entreprises, des commerçants et des restaurateurs ainsi qu'à la vigilance des consommateurs.

Ainsi, quelqu'un qui achète un café et un journal au dépanneur du coin le 30 juin, par exemple, devra vérifier le prix de son achat avant d'y retourner le 2 juillet pour s'assurer de profiter de la réduction de la TPS. Un client de la SAQ qui se procure une bouteille de vin le 30 juin pour célébrer la fête du Canada devra en faire autant.

« Le gouvernement ne peut exiger de toutes les entreprises qu'elles remettent aux consommateurs cette réduction de taxe. Mais j'espère que les consommateurs vont l'exiger. Au bout du compte, les consommateurs seront les policiers.

›Voir TPS en page A12



LES URGENCES BULLETIN DE SANTÉ

LES PIRES

Les pires urgences se trouvent à Montréal. Plusieurs hôpitaux de la Montérégie et de l'Outaouais connaissent aussi des ratés. Nous avons voulu savoir pourquoi certains hôpitaux ont plus de difficultés que d'autres. Pourquoi et comment les urgences en Gaspésie et dans Chaudière-Appalaches sont les plus efficaces.



PASCALE BRETON

La situation s'est détériorée dans le tiers des urgences de la province depuis trois ans. Et tandis que Montréal a les urgences les moins performantes de la province, celles de la Gaspésie et de Chaudière-Appalaches sont les plus efficaces.

C'est ce que révèle une enquête de *La Presse* et des six autres journaux du groupe Gesca, qui vous présentent aujourd'hui le premier palmarès des urgences du Québec.

Premier constat, les patients attendent encore trop longtemps sur les civières. La durée moyenne du séjour est de 15,9 heures dans les urgences du Québec. C'est quatre heures de trop, si l'on se fie aux objectifs fixés par le ministère de la Santé.

Dans les pires cas, les patients passent une journée entière aux urgences. À l'Hôtel-Dieu du CHUM, à Montréal, la durée moyenne du séjour est de 28,2 heures. À l'Hôtel-Dieu de Sorel, les patients restent 29,7 heures aux urgences.

C'est en région que les gens attendent le moins. À l'hôpital de Maniwaki, en Outaouais, la durée moyenne du séjour est de seulement 4,8 heures. À Gaspé et à Rimouski, l'attente est de huit heures.

En 2002, l'ancien ministre de la Santé, François Legault, avait publié un bulletin des hôpitaux. Le Ministère avait évalué l'efficacité des urgences en leur attribuant une note de A à E. Un seul critère avait été pris en compte, la durée moyenne de séjour aux urgences. C'était le seul classement public à avoir été fait à ce jour.

La Presse a refait l'exercice avec les données ministérielles de l'année 2004-2005, les plus récentes. En comparant la durée moyenne de séjour, on constate que la situation s'est détériorée dans le tiers des urgences de la province.

Mais afin de nuancer le palmarès, publié intégralement en page A4, *La Presse* s'est basée sur quatre critè-



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE ©

Parce qu'il est un centre de référence, l'hôpital Notre-Dame reçoit des patients de toute l'île de Montréal, de la Rive-Sud, de la couronne Nord et parfois même de plus loin. Avec le flot d'ambulances qui y circulent chaque jour, on saisit mieux pourquoi les urgences sont constamment saturées.

OUTAOUAIS

Le pire et le meilleur

MATHIEU BÉLANGER
LE DROIT

HULL – Malgré les 7 millions investis au cours des trois dernières années pour améliorer la situation dans les urgences de l'Outaouais, la population de la région dispose toujours de certaines des urgences les moins performantes du Québec.

Des experts du ministère de la Santé les ont visitées plusieurs fois pour tenter d'apporter des améliorations, mais elles tardent à venir.

La pression exercée par Jean Charest et le ministre de la Santé, Philippe Couillard, lors de leur dernier passage dans la région, il y a un peu plus d'un mois, démontre que la patience de Québec a ses limites.

L'Outaouais, avec une note de C-, se situe à l'avant-dernier rang des régions du Québec, ex aequo avec Montréal, quant à la performance de ses urgences.

Si les urgences de Wakefield (D-), Gatineau (D-), Buckingham (D) et Hull (D+) occupent la queue du palmarès, celles de Maniwaki (A-) et du Pontiac (B+), deux territoires désignés comme « éloignés » par Québec, font bonne figure.

Les deux meilleurs services d'urgence de l'Outaouais se distinguent surtout par le faible taux de patients qui doivent y passer 48 heures ou plus couchés sur une civière, avant d'obtenir leur congé ou d'accéder à une chambre dans l'hôpital. À l'inverse, Wakefield, Gatineau, Buckingham et Hull font partie des pires au Québec.

CANTONS DE L'EST

Patience, patience

GABRIEL BÉLAND
LA VOIX DE L'EST

GRANBY – Mieux vaut être patient lorsqu'on franchit la porte d'un service des urgences de la région de Granby : non seulement les deux hôpitaux locaux se retrouvent en queue de peloton au classement des urgences, mais ils ont perdu du galon depuis 2002.

Les centres hospitaliers de Granby et de Brome-Missisquoi-Perkins obtiennent ainsi une note de D-. Ils font partie des huit derniers d'une classe de 88.

Pire, dans ces deux hôpitaux, les patients attendent davantage aujourd'hui qu'il y a quatre ans. À Granby, un passage aux urgences dure en moyenne 22,9 heures, par rapport à environ 15 heures en 2002.

Les visites de 48 heures et plus y sont également fréquentes. Près de 20 % des patients admis aux urgences de l'hôpital de Brome-Missisquoi seront sur une civière durant plus de deux jours.



MONTRÉAL

Centre de référence, urgences engorgées

PASCALE BRETON

Trouver une place de stationnement aux abords de l'hôpital Notre-Dame le matin est une mission quasi impossible. Des centaines de patients affluent pour passer un examen ou subir un traitement. Une situation qui reflète bien le problème du CHUM.

Notre-Dame est avant tout un centre de référence. Un hôpital universitaire avec des équipes ultraspécialisées dans le traitement de maladies complexes. Il reçoit des patients de toute l'île de Montréal, de la Rive-Sud, de la couronne Nord et parfois même de plus loin.

Une situation qui contribue à engorger les urgences, indique le directeur des services professionnels, le Dr Charles Bellavance, pour expliquer la piètre performance de l'institution dans le palmarès de *La Presse*.

En neurochirurgie, par exemple, beaucoup de patients hospitalisés sur la Rive-Sud ou à Laval sont transférés à Notre-Dame. « Ces patients transitent rapidement par les urgences, mais ils utilisent des lits à l'intérieur de l'établissement. Ces lits ne peuvent pas être utilisés par des patients qui attendent aux urgences », déclare le Dr Bellavance.

La transplantation, la chirurgie cardiaque, le traitement des cancers gynécologiques, des poumons ou du sang de même que la radiothérapie sont quelques-uns des secteurs de pointe à Notre-Dame. « Environ 40 % de nos lits sont utilisés pour soigner ces clientèles. Il en reste moins pour soigner une clientèle d'ordre général », précise le Dr Bellavance.

L'hôpital reçoit aussi un flot élevé d'ambulances chaque jour. Un comité travaille actuellement avec Urgences-santé et l'Agence de santé et de services sociaux pour diriger les patients vers d'autres hôpitaux, souligne le directeur des services professionnels.

Des mesures ont été mises en place pour améliorer l'efficacité des urgences, et on constate certains progrès. L'hôpital Notre-Dame a abaissé légèrement la durée moyenne des séjours aux urgences, qui atteignait 24,2 heures en 2004-2005. C'est encore bien long pour les patients couchés sur des civières, souvent dans les couloirs.

PALMARÈS
Commentez le palmarès des urgences sur www.cyberpersse.ca

LES URGENCES BULLETIN DE SANTÉ

SONT À MONTRÉAL

res d'évaluation recommandés par de multiples sources au sein du réseau de la santé. Outre la durée moyenne du séjour, nous avons donc tenu compte du pourcentage des séjours de 48 heures et plus aux urgences et, dans une moindre mesure, de la clientèle âgée qui se présente aux urgences et des patients qui sont hospitalisés à la suite de leur visite.

Des résultats inquiétants

Globalement, les urgences sont encore en difficulté. À peine 13 hôpitaux ont fait des progrès suffisamment importants pour changer de catégorie : l'hôpital Fleury, à Montréal, est par exemple passé de la note E à la note B+.

En revanche, la situation s'est dégradée dans 40 hôpitaux, et 20 des 88 hôpitaux recensés récoltent une note variant de D+ à E+. Les urgences les plus chaotiques se trouvent à Montréal. L'hôpital du Lakeshore, dans l'Ouest-de-l'Île, et l'hôpital Notre-Dame du CHUM terminent en queue de peloton avec une note de E+. Plusieurs urgences de la Montérégie et de l'Outaouais ont aussi de piètres résultats.

En tête du palmarès, 10 hôpitaux obtiennent une note de A ou A-. Les urgences de la Gaspésie et de Chaudière-Appalaches sont premières de la classe. Le centre hospitalier Baie-des-Chaleurs, à Maria, l'Hôtel-Dieu de Gaspé, le centre hospitalier de l'Amiante et l'Hôtel-Dieu de Montmagny récoltent tous un A-.

Ces résultats démontrent que l'objectif fixé par le Ministère est encore loin d'être atteint. Dans quatre ans, la durée moyenne des séjours aux urgences ne devra pas dépasser 12 heures, peu importe l'hôpital, a indiqué à *La Presse* la directrice de l'accessibilité des services médicaux, la Dre Yolaine Galarneau.

La durée moyenne du séjour est de 15,9 heures dans les urgences du Québec.

En campagne électorale, le premier ministre Jean Charest avait pourtant promis de remettre le système de santé sur les rails, les urgences aussi. Le ministère de la Santé et des Services sociaux suit attentivement une trentaine d'urgences problématiques dans la province.

Un comité de coordination a été mis en place. Il aide les directions d'hôpital à devenir plus efficaces. Un exemple ? Il faut libérer les lits rapidement. Sitôt qu'un patient reçoit son congé, une équipe vient nettoyer la chambre pour donner la place à un patient qui attend aux urgences.

Le défi est de taille. Les progrès sont lents. Le palmarès de *La Presse* le reflète bien. Il ne s'agit pas seulement de désengorger les urgences. Il faut changer tout un système, explique la directrice des services professionnels à l'hôpital du Lakeshore, la Dre Sylvie Douyon.

Le modèle est encore conçu pour soigner un patient de 30 ans qui fait une pneumonie et qui retourne chez lui une fois guéri. « Aujourd'hui, les patients sont de plus en plus âgés, ils vivent de plus en plus longtemps, mais pas nécessairement en bonne santé. Beaucoup d'entre eux ont des maladies chroniques. Notre modèle de santé n'est pas encore adapté. Nous sommes en train de faire un virage », indique la Dre Douyon en reconnaissant que le processus est long.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : pbreton@lapresse.ca



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Attendre. Encore et encore. Une scène type du quotidien aux urgences de la plupart des hôpitaux de la province. Que ce soit à Montréal ou ailleurs en région, la situation a peu évolué.

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Pas de patients «les fesses à l'air» dans le couloir!

IAN BUSSIÈRES
LE SOLEIL

THETFORD MINES — Une unité de débordement de 12 lits à l'Hôpital général de Thetford Mines et cinq « lits tampons » à l'Hôtel-Dieu de Montmagny font du service des urgences de ces hôpitaux de Chaudière-Appalaches deux des plus performants au Québec.

« Il y a quelques années, nous avons dû fermer des lits de soins aigus et, au lieu de convertir cet espace en cliniques externes ou en bureaux, nous avons fait le choix de garder les lits montés dans cette aile afin d'en faire une unité de débordement », explique le directeur général du Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford, Normand Baker.

« Quand les urgences débordent, nous avons donc jusqu'à 12 lits où nous pouvons placer des patients, de sorte qu'on monte les surplus à l'étage plutôt que de garder des patients dans les couloirs des urgences, les fesses à l'air ! » souligne le directeur des services professionnels de l'hôpital thetfordois, le Dr Martin Arata.

Le médecin insiste d'ailleurs sur le fait que le problème du débordement des urgences au Québec est le symptôme d'une mauvaise utilisation des lits. « Ici, les patients en attente d'hébergement de longue durée ne séjournent pas à l'hôpital. Nous avons une politique qui consiste à leur trouver un endroit pour les héberger en 48 heures alors que, dans certains hôpitaux de Québec, près de 10 % des lits sont occupés par des patients en attente d'une place en centre d'hébergement », poursuit-il.

Tant à Thetford Mines qu'à Montmagny, on applique une politique qui consiste à orienter les patients des urgences vers l'hospitalisation ou un retour à la maison en huit heures. « À Thetford Mines, un patient sur deux est traité par l'urgentologue sans l'avis d'un consultant. Ailleurs, on parle parfois de 95 % qui doivent attendre l'avis d'un spécialiste. Ça peut devenir long », signale le Dr Arata.

Collaboration

À l'Hôtel-Dieu de Montmagny, cinq « lits tampons » sont utilisés en cas de débordement des urgences ; une collaboration étroite avec le CLSC permet d'ajouter trois autres lits de dépannage, et l'hôpital garde deux médecins aux urgences de midi à 16h afin de les désengorger.

La collaboration est d'ailleurs l'une des clés du succès magnymontois. « Nous avons un comité qui se réunit régulièrement pour discuter de tous les points qui accrochent aux urgences et, comme nous ne sommes pas un gros centre hospitalier, on n'a pas besoin d'être 50. On peut régler les problèmes à trois ou quatre ! » conclut le Dr Martin Auger.

GASPÉSIE

Le succès du travail interdisciplinaire

HENRI MICHAUD ET GILLES GAGNÉ
LE SOLEIL

MARIA — Au Centre hospitalier Baie-des-Chaleurs, à Maria, finie la valse des médecins suppléants. Le service des urgences, l'un des meilleurs au Québec, a ses propres docteurs.

« Il y a 10 ans, le tiers de l'effectif d'urgence était constitué de médecins suppléants. Maintenant, nos urgences sont autonomes. Nos médecins d'urgence travaillent aussi à l'hospitalisation. Ça prévient le pelletage à une autre unité. Je ne dis pas que les suppléants ne font pas leur travail, mais ils ne sont pas conscients de toutes les ressources de référence, comme les spécialistes.

« Nos spécialistes ont également dégagé en début de journée des plages horaires pour les consultations venant des urgences, pour prévenir la congestion en fin d'après-midi », explique le Dr Sébastien Toussaint, chef des urgences.

« Faire tout le temps son épicerie au dépanneur, ça coûte cher et on n'obtient pas la même qualité », résume pour sa part Bernard Nadeau, directeur général du centre hospitalier, qui estime que « la disponibilité des lits aux étages détermine souvent le temps d'attente aux urgences », un critère important dans la différenciation des bonnes et mauvaises unités de ce genre.

« Au Québec, plusieurs lits de courte durée sont pris par des gens qui attendent un lit de longue durée. Nous avons travaillé fort pour mettre à zéro les lits de longue durée dans l'hôpital en faisant appel aux ressources communautaires et en gérant les lits de longue durée efficacement dans les résidences », note M. Nadeau.

Le Dr Toussaint abonde dans le même sens. Le travail interdisciplinaire s'impose.

« On ne peut rattacher le succès uniquement à la gestion des urgences. Ce sont des vases communicants, l'hospitalisation et les urgences. »

Même recette à Gaspé

« Il faut voir les urgences comme faisant partie de l'hôpital, estime Jean-Pierre Tremblay, directeur général de l'Hôtel-Dieu de Gaspé. En travaillant en étroite collaboration avec les spécialistes et tous les services, il est possible de libérer des lits pour accueillir les gens aux étages. Utiliser les bonnes ressources au bon endroit fait également partie des outils pour améliorer nos performances. »

Comme à Maria, une gestion efficace des soins de longue durée permet de libérer les lits nécessaires afin de désengorger les urgences et de réduire l'attente.

DEMAIN

Un sondage sur la satisfaction de la clientèle et les défis qui attendent le ministère de la Santé.

LE PALMARÈS COMPLET DES URGENCES EN PAGE 4

LE PALMARÈS DES URGENCES DU QUÉBEC

Les patients couchés dans les couloirs ne font plus la manchette. Le gouvernement assure que les urgences se portent mieux. Est-ce vrai? Nous avons vérifié. Nous avons évalué l'efficacité des urgences de la province en nous basant sur quatre critères. Le principal est le temps passé sur une civière aux urgences. Il faut reconnaître que certains progrès ont été faits. Mais ils sont loin d'être suffisants pour dire que les urgences respirent mieux. Voici le palmarès des urgences, une enquête de *La Presse* et des journaux du groupe Gesca, *Le Soleil*, *La Tribune*, *Le Nouvelliste*, *La Voix de l'Est*, *Le Droit* et *Le Quotidien*.

	Liste des hôpitaux			Critères d'évaluation 2005				Autres informations	
	Hôpitaux	Note finale 2005 [1]	Bulletin Legault 2002 [2]	Durée moyenne du séjour [3]	% des séjours de 48h et plus aux urgences [4]	% des personnes âgées 75 ans et plus [5]	% des hospitalisations [6]	Nombre de civières aux urgences [7]	Nombre de lits dans l'hôpital [8]
A	1) CH Baie-des-Chaleurs (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)	A	A	9,2h	0,30%	29,70%	52,90%	10	94
A	1) Hôtel-Dieu de Gaspé (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)	A	A	8,9h	0,60%	28,80%	41,20%	6	56
A	1) CH Amiante (Chaudière-Appalaches)	A	A	11,0h	0,20%	31,30%	43,80%	10	121
A	1) Hôtel-Dieu Montmagny (Chaudière-Appalaches)	A	A	9,3h	0,10%	30,90%	40,90%	8	71
A	1) CHUS Hôtel-Dieu (Estrie)	A-	A	12,0h	2,40%	24,30%	37,50%	22	299
A	2) Hôpital régional de Rimouski (Bas-Saint-Laurent)	A-	A	8,3h	1,50%	24,70%	40,60%	12	224
A	2) Hôpital d'Alma (Saguenay-Lac-Saint-Jean)	A-	A	10,8h	1,70%	20,30%	43,50%	16	120
A	2) Centre Maria-Chapdelaine (Saguenay-Lac-Saint-Jean)	A-	A	11,3h	0,20%	22,90%	49,60%	10	56
A	2) Hôpital du Centre-de-la-Mauricie (Mauricie-Centre-du-Québec)	A-	B	14,0h	2,80%	32,10%	43,00%	19	163
A	2) CH Maniwaki (Outaouais)	A-	ND	4,8h	0,40%	22,60%	47,30%	6	40
B	3) CH Chandler (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)	B+	A	11,7h	1,60%	23,50%	39,40%	10	57
B	3) Hôtel-Dieu de Lévis (Chaudière-Appalaches)	B+	A	11,4h	0,30%	22,80%	39,10%	17	343
B	3) CH Grand-Portage (Bas-Saint-Laurent)	B+	B	14,1h	4,30%	32,10%	47,30%	11	145
B	3) CSSS Asbestos (Estrie)	B+	A	7,3h	0,50%	32,00%	17,70%	7	16
B	3) Hôpital de Roberval (Saguenay-Lac-Saint-Jean)	B+	A	10,4h	2,00%	21,20%	39,70%	13	135
B	3) CH Rouyn-Noranda (Abitibi-Témiscamingue)	B+	A	9,1h	0,20%	22,90%	38,60%	8	123
B	3) Hôpital Laval (Québec)	B+	B	15,1h	1,30%	33,20%	51,60%	14	340
B	3) Hôtel-Dieu d'Arthabaska (Mauricie-Centre-du-Québec)	B+	A	11,8h	3,80%	23,70%	44,30%	20	199
B	3) CH Saint-Eustache (Laurentides)	B+	A	14,3h	3,00%	20,30%	46,50%	23	215
B	3) CH Saint. Mary (Montréal)	B+	B	12,0h	1,50%	31,90%	32,20%	15	251
B	3) CH Fleury (Montréal)	B+	E	16,1h	1,40%	32,70%	43,30%	18	149
B	3) CH Pontiac (Outaouais)	B+	A	11,2h	2,30%	23,10%	37,40%	6	39
B	4) Hôpital Saint-Georges (Chaudière-Appalaches)	B	B	13,6h	1,20%	22,40%	37,80%	15	142
B	4) CH Matane (Bas-Saint-Laurent)	B	A	14,9h	6,50%	28,00%	42%	6	45
B	4) CHUS Fleurimont (Estrie)	B	A	11,8h	2,50%	15,10%	35,40%	22	383
B	4) CSSS Memphrémagog (Estrie)	B	A	7,4h	1,00%	23,40%	17,40%	7	36
B	4) CSSS du Granit (Estrie)	B	A	7,0h	0,10%	22,10%	30,60%	5	35
B	4) Hôpital de la Baie (Saguenay-Lac-Saint-Jean)	B	B	11,1h	2,00%	23,00%	14,70%	7	29
B	4) CH Jonquière (Saguenay-Lac-Saint-Jean)	B	A	9,5h	0,60%	22,90%	27,80%	16	70
B	4) Orléans/Sainte-Anne (Québec)	B	ND	11,8h	3,00%	26,00%	4,80%	4	12
B	4) Hôpital Saint-Sacrement (Québec)	B	B	15,6h	4,50%	39,10%	40,50%	22	294
B	4) Hôtel-Dieu d'Amos (Abitibi-Témiscamingue)	B	A	9,7h	1,60%	17,10%	31,40%	7	96
B	4) Cité de la Santé (Laval)	B	C	16,0h	1,40%	23,80%	46,40%	39	452
B	5) Pavillon Saint-Vallier (Saguenay-Lac-Saint-Jean)	B-	A	8,9h	0,00%	14,80%	27,30%	33	352
B	5) CH Portneuf (Québec)	B-	ND	7,6h	1,20%	17,20%	0,50%	6	14
B	5) CH Charlevoix (Québec)	B-	A	8,1h	0,00%	19,20%	26,50%	9	36
B	5) Hôpital de l'Enfant-Jésus (Québec)	B-	A	13,0h	2,50%	19,20%	35,10%	32	443
B	5) Hôtel-Dieu de Québec (Québec)	B-	A	12,3h	2,30%	23,60%	33,90%	13	351
B	5) Jeffery Hale (Québec)	B-	ND	7,3h	0,70%	11,00%	0,00%	8	12
B	5) CH Chauveau (Québec)	B-	ND	7,4h	0,00%	10,70%	0,10%	5	18
B	5) CSSS du Haut-Saint-Maurice (Mauricie-Centre-du-Québec)	B-	A	9,4h	1,10%	19,60%	16,50%	6	40
B	5) Hôpital Sainte-Croix (Mauricie-Centre-du-Québec)	B-	A	12,5h	1,20%	19,10%	36,90%	19	191
B	5) CH Laurentien (Laurentides)	B-	B	12,9h	2,80%	18,90%	36,80%	14	104
B	5) Hôpital Saint-Jérôme (Laurentides)	B-	A	13,7h	3,60%	18,30%	41,90%	32	405
B	5) CH Lanaudière (Lanaudière)	B-	B	16,4h	3,50%	21,40%	43,40%	18	328
B	5) Hôpital de Montréal pour enfants (Montréal)	B-	A	5,9h	0,00%	0,00%	31,20%	12	180
B	5) Hôpital général juif (Montréal)	B-	A	14,4h	4,10%	32,00%	27,90%	36	571
B	5) CHU Sainte-Justine (Montréal)	B-	A	3,6h	0,00%	0,00%	18,30%	16	416
B	5) CH Lachine (Montréal)	B-	C	13,1h	0,20%	23,50%	25,90%	14	118
B	5) CH Anna-Laberge (Montérégie)	B-	C	18,0h	3,30%	21,30%	42,40%	17	225
C	6) CHUL (Québec)	C+	A	11,9h	3,30%	9,90%	32,00%	43	298
C	6) CH La Malbaie (Québec)	C+	A	13,3h	3,60%	21,20%	25,00%	6	45
C	6) CH Val-d'Or (Abitibi-Témiscamingue)	C+	C	14,4h	5,10%	18,80%	40,60%	23	107
C	6) Hôpital de Mont-Laurier/CSSS Antoine-Labelle (Laurentides)	C+	A	11,8h	4,20%	19,70%	27,20%	5	62
C	6) CH Sept-Îles (Côte-Nord)	C+	A	9,7h	3,30%	9,60%	19,20%	10	117
C	6) Hôpital général de Montréal (Montréal)	C+	B	12,7h	3,50%	21,50%	20,70%	26	417
C	6) Hôpital Charles-LeMoyne (Montérégie)	C+	E	18,4h	4,50%	24,30%	47,00%	39	571
C	6) Barrie-Memorial (Montérégie)	C+	A	12,9h	3,40%	27,90%	19,10%	5	49
C	6) CH Pierre-Boucher (Montérégie)	C+	D	19,1h	5,00%	22,00%	45,60%	35	340
C	7) Hôpital Saint-François-d'Assise (Québec)	C	A	15,8h	4,00%	23,70%	27,20%	27	409
C	7) Cloutier-du-Rivage/CSSS Trois-Rivières (Mauricie-Centre-du-Québec)	C	ND	16,8h	4,70%	25,10%	1,50%	6	10
C	7) CH Trois-Rivières/Pavillon Saint-Joseph (Mauricie-Centre-du-Québec)	C	C	18,3h	6,20%	26,40%	43,10%	35	198
C	7) CH Baie-Comeau (Côte-Nord)	C	B	15,3h	5,70%	16,70%	46,70%	10	106
C	7) Institut de cardiologie de Montréal (Montréal)	C	D	20,2h	6,90%	29,30%	38,80%	22	153
C	7) Hôpital du Haut-Richelieu (Montérégie)	C	B	17,6h	7,90%	22,20%	44,90%	28	307
C	8) CH Annonciation/CSSS Antoine-Labelle (Laurentides)	C-	A	12,4h	5,20%	17,00%	22,40%	5	132
C	8) CH Argenteuil (Laurentides)	C-	A	17,4h	6,10%	25,20%	27,20%	8	49
C	8) Hôpital Royal Victoria (Montréal)	C-	C	16,6h	6,40%	20,80%	29,10%	24	456
D	9) Hôpital de Verdun (Montréal)	D+	D	19,5h	9,60%	27,70%	35,50%	26	209
D	9) Hôpital Jean-Talon (Montréal)	D+	D	21,7h	8,90%	29,10%	30,30%	22	186
D	9) CHUM Hôtel-Dieu (Montréal)	D+	E	28,2h	18,00%	29,50%	40,70%	34	246
D	9) Hôpital Santa Cabrini (Montréal)	D+	E	25,4h	15,30%	37,30%	43,30%	31	331
D	9) Hôpital Maisonneuve (Montréal)	D+	D	21,7h	11,10%	22,30%	45,10%	54	549
D	9) Hôpital LaSalle (Montréal)	D+	D	20,9h	9,30%	29,00%	27,20%	15	110
D	9) Pavillon Hull (Outaouais)	D+	C	17,1h	9,00%	20,10%	27,70%	16	265
D	9) Hôpital Honoré-Mercier (Montérégie)	D+	C	19,3h	10,30%	27,00%	38,10%	26	238
D	10) Hôpital du Sacré-Cœur (Montréal)	D	D	23,4h	14,70%	28,90%	33,50%	56	440
D	10) CH Buckingham (Outaouais)	D	B	18,7h	9,30%	22,20%	30,80%	10	63
D	10) CH Suroît (Montérégie)	D	D	22,9h	12,90%	26,20%	34,90%	22	219
D	10) Hôtel-Dieu de Sorel (Montérégie)	D	E	29,7h	22,70%	24,90%	37,60%	22	151
D	11) CHUM Saint-Luc (Montréal)	D-	E	21,8h	8,80%	17,40%	29,60%	38	455
D	11) CH Pierre LeGardeur (Lanaudière)	D-	C	24,8h	13,00%	19,10%	38,90%	36	283
D	11) Pavillon Gatineau (Outaouais)	D-	C	22,6h	14,70%	12,60%	35,10%	20	239
D	11) Gatineau-Memorial (Outaouais)	D-	ND	27,8h	16,10%	25,50%	33,30%	4	16
D	11) CH Brome-Missisquoi-Perkins (Montérégie)	D-	C	23,8h	17,40%	23,90%	24,30%	16	120
D	11) CH Granby (Montérégie)	D-	B	22,9h	13,40%	22,40%	27,80%	10	139
E	12) Hôpital du Lakeshore (Montréal)	E+	D	26,4h	17,50%	27,40%	24,80%	31	227
E	12) CHUM Notre-Dame (Montréal)	E+	E	24,2h	16,40%	21,80%	31,10%	43	516

ND: pas de données disponibles

TEXTES ET RECHERCHE
PASCALE BRETON

1: La note finale tient compte de quatre critères qui permettent d'évaluer l'engorgement des urgences : la durée moyenne du séjour (nombre d'heures passées sur une civière aux urgences), le pourcentage de séjours de 48 heures ou plus, le pourcentage de personnes âgées de 75 ans ou plus qui se présentent ainsi que le pourcentage de cas qui requièrent une hospitalisation à la suite de la visite aux urgences. Les données sont celles de l'année 2004-2005, les plus récentes disponibles. Elles proviennent du ministère de la Santé et des Services sociaux. La méthodologie a été établie par *La Presse*. Nous avons utilisé la méthode appliquée par l'ancien ministre François Legault pour le Bulletin des hôpitaux publié en 2002. Les hôpitaux étaient classés de A à E selon leur efficacité. Nous avons raffiné la méthode en tenant compte de quatre critères plutôt qu'un seul pour produire notre bulletin. Il peut donc y avoir une grande variation entre les deux bulletins. La note finale a été calculée sur 30. Les deux premiers critères (durée moyenne du séjour et séjours de 48h) sont les plus importants. Ils comptent pour un total de 20 points. Les deux autres (pourcentage de personnes âgées de 75 ans et pourcentage d'hospitalisation) comptent pour un total de 10 points. Ils reflètent la gravité des cas aux urgences. Ils pondèrent la note. Les points obtenus correspondent à une lettre. Les meilleures urgences obtiennent un A et les pires, un E.

2: En 2002, l'ancien ministre de la Santé, François Legault, a présenté un bulletin des hôpitaux. La note attribuée pour évaluer l'efficacité des urgences était établie à partir d'un seul critère: la durée moyenne du séjour aux urgences. La classification était établie comme ceci : A : Séjour de moins de 12 heures aux urgences, B : 12,1 à 15h, C : 15,1 à 18h, D : 18,1 à 24h, E : Plus de 24 heures aux urgences.

3: C'est le nombre d'heures que le patient passe sur une civière aux urgences avant d'obtenir son congé ou d'être hospitalisé dans une chambre. C'est l'un des principaux critères utilisés par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour évaluer l'efficacité des urgences. La moyenne pour le Québec est de 15,9 heures.

4: C'est un critère important pour le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il tient compte du pourcentage de personnes qui doivent passer 48h ou plus, couchées sur une civière aux urgences, avant d'obtenir leur congé ou d'être hospitalisées ailleurs dans l'hôpital. La moyenne pour le Québec est de 5,8%.

5: Les personnes âgées contribuent à alourdir la tâche aux urgences parce qu'elles ont souvent plusieurs maladies. C'est un indicateur de la gravité des cas. Les hôpitaux qui reçoivent beaucoup de personnes âgées sont souvent plus engorgés pour cette raison. Nous en avons tenu compte dans la note finale. Dans les hôpitaux québécois, les gens âgés représentent en moyenne 22,3% de la clientèle.

6: C'est un autre facteur qui contribue à alourdir la tâche. C'est un indicateur de la gravité des cas qui arrivent aux urgences. Un hôpital qui reçoit beaucoup de patients devant être hospitalisés fait face à un défi supplémentaire. Il doit trouver un lit disponible dans l'hôpital. Tant qu'il n'y en a pas, le patient demeure aux urgences et occupe une civière. Nous en avons tenu compte dans la note finale. En moyenne au Québec, 35,2% des visites se soldent par une hospitalisation.

7: Toutes les urgences des hôpitaux ont un certain nombre de civières (lits) autorisées par le ministère.

8: Nombre de lits autorisés dans l'hôpital selon les données du Ministère de la Santé et des Services sociaux. Dans les faits, par manque de personnel ou d'argent, la plupart des hôpitaux limitent le nombre de lits accessibles.

Ce tableau ne tient pas compte de tous les hôpitaux du Québec. Certains sont trop petits et leurs résultats fausseraient les données.



YVES BOISVERT

André Arthur et la « diffamation collective »

Il y a 10 jours, André Arthur et Métromédia ont été condamnés à verser 220 000 $ à l'Association professionnelle des chauffeurs de taxi de Montréal. Arthur avait déblatéré contre l'industrie montréalaise du taxi, et en particulier contre les chauffeurs arabes et haïtiens.

Tous les clichés racistes y passaient : ces gens-là ne parlent pas français ou anglais, leurs taxis sont en mauvais état, ils sentent mauvais et ils sont incompétents. Arthur se demandait s'il n'y avait pas un système de corruption pour expliquer que ces incompétents obtiennent leur permis de taxi, rien de moins !

Est-il seulement besoin de dire à quel point ces propos sont stupides en plus d'être mensongers ? Les chauffeurs arabes et d'origine haïtienne, règle générale, parlent très bien français. Les chauffeurs haïtiens, montrés du doigt il y a 25 ans quand ils sont arrivés en masse dans l'industrie, comme ce fut le cas pour d'autres groupes ethniques par le passé, connaissent généralement la ville comme le fond de leur poche, aussi bien que ceux qui sont nés à Rosemont. Et si, longtemps, les taxis montréalais étaient dans un état lamentable, ce n'était certainement pas la faute des immigrés, mais des propriétaires de parcs, qui faisaient rouler de vieux tacots pourris. Les chauffeurs-propriétaires, qu'ils soient haïtiens, arabes, grecs ou de l'est de Montréal, ont des voitures mieux entretenues et de meilleure qualité. Cela établi, faut-il punir de tels propos, et si oui, par quel mécanisme ?

////////////////////////

Farès Bou Malhab, chauffeur arabe montréalais, a entrepris un recours collectif au nom de tous les chauffeurs dont la langue maternelle est l'arabe ou le créole en date du 17 novembre 1998 (date de la diffusion des propos d'Arthur à CKVL). Il estime qu'Arthur a nui à leur réputation.

En soi, un recours collectif pour diffamation est une bizarrerie. Pour deux raisons. D'abord, rien de plus personnel que la diffamation. Une grève illégale du transport en commun ou une fixation illégale du prix des médicaments sont des exemples classiques de recours collectifs, car ils touchent tout le monde de la même manière : il s'agit de dommages matériels précis ; mais la diffamation suppose une atteinte morale personnelle.

Deuxièmement, les tribunaux disent généralement qu'on ne peut pas diffamer un groupe, à moins bien sûr que ce soit un groupe très restreint. Diffamer « les catholiques » ou « les avocats » n'est pas juridiquement possible. L'attaque « atteint la communauté mais se perd au niveau de l'individu », dit-on.

C'est d'ailleurs pourquoi une première juge avait rejeté ce recours collectif. Mais la Cour d'appel, en 2003, a ressorti une cause de 1915 pour dire qu'il est possible dans deux cas de diffamer un groupe : si des membres du groupe sont identifiés ou identifiables personnellement (ce n'est pas le cas ici) ; ou si la diffamation vise « un groupe assez restreint pour que tous les membres soient atteints personnellement. Les membres ont alors droit à des dommages. » C'était le cas ici, a-t-on jugé.

Le précédent est non seulement bizarre, il est dangereux. Va-t-on changer le droit de la diffamation à cause de l'antipathie qu'inspire André Arthur ?

Le juge Jean Guibault, avec une évidente réticence, mais forcé de suivre la Cour d'appel, vient de donner raison aux chauffeurs de taxi. Il établit à 200 $ par personne la valeur de la diffamation. Il évalue à 1100 le nombre de victimes. Mais selon lui, seuls les chauffeurs qui ont entendu l'émission d'André Arthur peuvent réclamer des dommages personnellement. Pourtant, le dommage à la réputation n'est pas ce qu'on entend, mais ce que les autres entendent de soi.

Qu'importe : le juge arrive à la conclusion qu'il sera impossible de contrôler qui a entendu quoi ; il penche donc pour une approche « collective » et ordonne qu'on verse 220 000 $ (1100 chauffeurs multipliés par 200 $) à l'association pour « mettre en place des programmes d'aide et de soutien » aux familles des chauffeurs arabes ou haïtiens. Les parties doivent revenir devant lui pour dire comment il faudra procéder.

Quel est le rapport entre l'atteinte à la réputation et le soutien aux familles ? Il n'y en a pas. Mais c'est une façon d'utiliser utilement l'argent de la condamnation.

Le précédent est non seulement bizarre, il est dangereux. Va-t-on changer le droit de la diffamation à cause de l'antipathie qu'inspire André Arthur ? Quand tel autre animateur déblatère contre les « B.S. », ou mieux « les B.S. de Pointe-Saint-Charles », permettra-t-on un recours collectif ? Et les cols bleus, les huissiers, les sikhs, etc. ?

Il y a d'autres mécanismes, plus pertinents, pour condamner les propos discriminatoires. Nous avons une commission des droits et un tribunal spécialisé en la matière. C'est de ce côté qu'il faudrait plutôt se pencher, pour punir la discrimination « de groupe ».

////////////////////////

Enfin, aussi inacceptables qu'aient été les propos d'André Arthur, on comprend mal comment on en arrive à une semblable condamnation, qui s'élèvera à près de 300 000 $ avec les intérêts. Une somme énorme si on la compare aux condamnations habituelles. Les bases de comparaison sont inexistantes. S'il y avait 3300 chauffeurs potentiellement atteints, aurait-on une condamnation de 660 000 $?

On a comme ce sentiment un peu pénible qu'on élargit insensiblement les règles de droit pour y faire entrer André Arthur, sans réfléchir aux conséquences.

Les mauvais faits font du mauvais droit, dit-on. Les animateurs à mauvaise réputation aussi.

Le problème, c'est que l'animateur n'est plus animateur. Il est devenu député. Mais la jurisprudence, elle, demeure.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

Du français au ministère fédéral de l'Environnement

BRUCE CHEADLE
PRESSE CANADIENE

OTTAWA — Le ministère fédéral de l'Environnement lance un appel d'offres pour un contrat d'une valeur de 25 000 $ afin de mettre au point des outils « aide-mémoires » pour inciter ses employés à parler le français.

« L'anglais prédomine dans les réunions entre les employés du ministère de l'Environnement, peu importe le nombre de francophones présents, mentionne l'appel d'offre. Parce que le gouvernement fédéral souhaite promouvoir la dualité linguistique canadienne, il se doit de proposer des initiatives pour s'assurer que cette dualité est respectée dans la pratique. »

Le gouvernement fédéral dépense plus de 120 millions par année pour financer l'apprentissage d'une langue seconde pour ses employés.

La grande majorité des cours de langue vise l'apprentissage du français pour les anglophones.

Des études internes ont démontré que plusieurs fonctionnaires anglophones perdent leur français une fois de retour au travail, où l'anglais prédomine.

Une culture du changement

Pour résoudre le problème de la langue, des fonctionnaires du service linguistique ont réfléchi pour trouver une façon d'opérer ce qu'ils ont appelé une « culture du changement » dans la fonction publique partout au Canada.

Le plan que tente de mettre sur pied Environment Canada est financé en partie par le fonds innovation des langues officielles, qui, en 2005-2006, a dépensé 2,7 millions sur des projets approuvés au Canada.

Parmi ces projets figure un programme de 182 000 $ sur cinq ans à Terre-Neuve-et-Labrador visant à propulser les objectifs concernant les langues officielles au rang des priorités.

Sur la côte Ouest, le fonds innovation a investi 455 000 $ l'année dernière, dont 96 000 $ pour engager à temps plein un coordonnateur des langues officielles pour la région du Pacifique — où les francophones représentent 1,5 % de la population de la Colombie-Britannique.

Le fonds s'est aussi engagé à fournir 80 000 $ pour enseigner le français aux fonctionnaires de la région du Pacifique dont la première langue est le cantonais et la deuxième, l'anglais.

Alain Juppé à *La Presse*

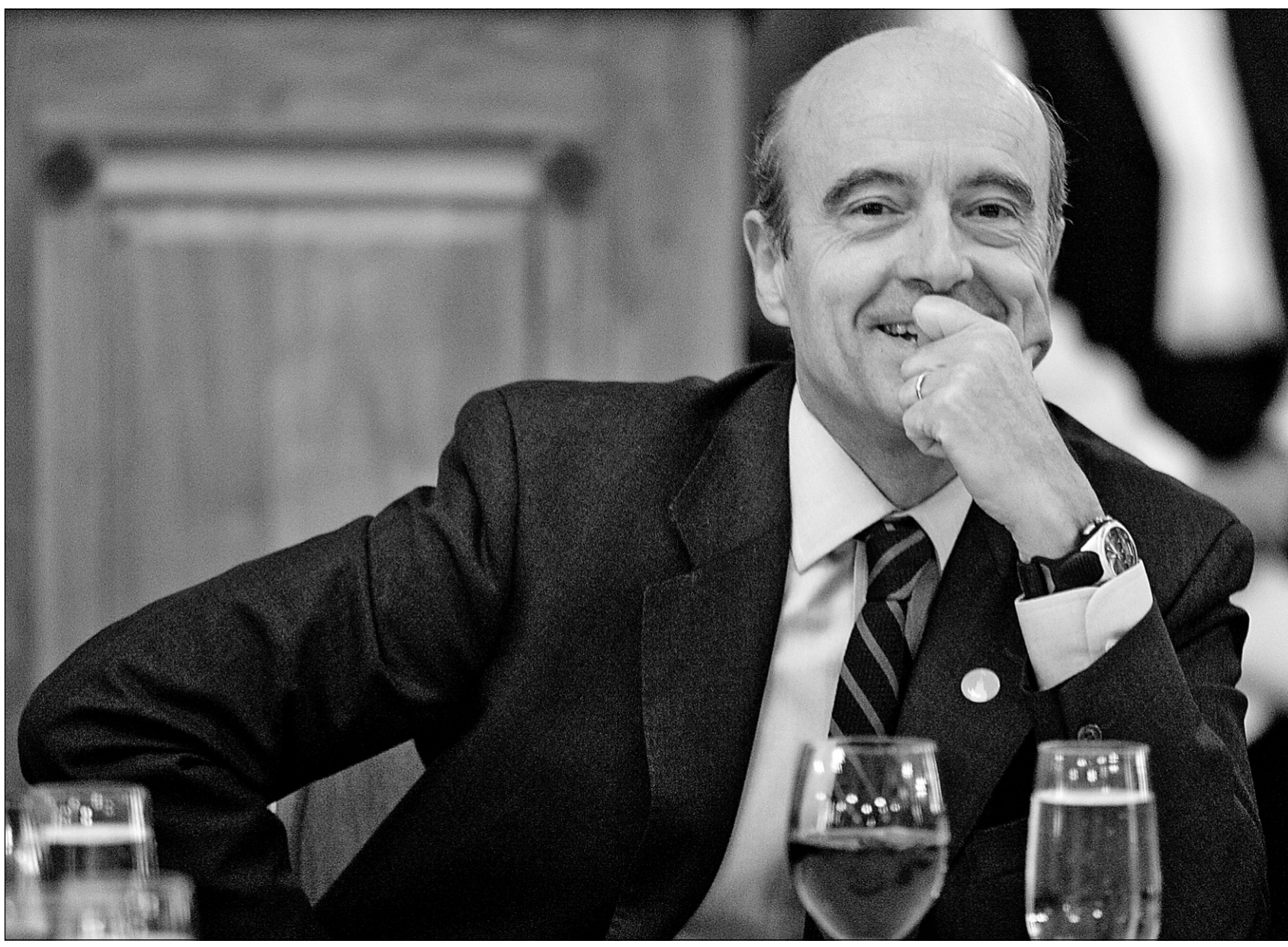


PHOTO DAVID BOILY, AFP

L'ex-premier ministre français Alain Juppé n'envie pas notre système de santé.

« La confiance en soi, l'atout du Québec »

ÉRIC CLÉMENT

Alors qu'il achèvera cet été son séjour au Québec, l'ex-premier ministre français Alain Juppé retournera à Bordeaux avec la conviction que la France devrait s'inspirer de la confiance en soi des Québécois. Mais il n'envie pas notre système de santé !

Alain Juppé serait bien resté, a-t-il avoué à *La Presse*. D'autant plus qu'il adore le hockey ! Il était dans les gradins du centre Bell, vendredi soir, pour le quatrième match de la série Canadiens-Hurricanes. Et il a même joué un match amical de hockey au centre Bell cet hiver. Il était gardien de but. Comme Cristobal Huet !

« On a pensé rester, c'est vrai, dit-il. D'autant plus qu'en Abitibi, on m'a dit qu'il y avait de la place pour le renouvellement de la classe politique. Mais, sérieusement, on a beaucoup aimé le Québec sur tous les plans, notamment humain et professionnel. »

M. Juppé a adoré donner des cours à l'École nationale d'administration publique. Ses étudiants n'ont jamais évoqué ses démêlés judiciaires en France, qui avaient provoqué une controverse à l'annonce de son arrivée au Québec.

« Lors de la première séance, je leur avais dit que, s'ils avaient des questions à me poser sur le sujet, ils pouvaient les poser. Mais cela n'a jamais été évoqué », dit-il.

Au Québec, il a appris l'humilité. C'est donc avec prudence qu'il accepte d'évoquer le Québec, dont l'atout est selon lui la confiance que les Québécois ont en eux.

« Le Québec, comme le Canada, est plus en avance que nous dans la culture de performance dans l'administration publique, dit-il. En santé, nous avons un secteur privé très important, mais on a les mêmes problèmes de maîtrise de la dépense. Mais on n'attend pas, en France, deux ans pour se faire opérer du genou ! Et puis on a encore une proximité avec le médecin de famille. »

Mauvais moments

Il a vécu de mauvais moments récemment alors qu'une de ses filles avait des problèmes à l'abdomen. « Ici, on vous donne des conseils au téléphone, mais vous n'avez pas de médecin à côté ou la possibilité de faire venir SOS Médecins. À 3h du matin, on panique un peu. C'est vrai que chez nous, le système est plus souple. Par contre, il est ruineux. Chacun a ses problèmes ! »

Alain Juppé avoue avoir été surpris qu'il y ait tant de réticences au Québec à incorporer le privé dans le public. Il regrette aussi le « protectionnisme québécois » dans l'équivalence des diplômes, ce qui contraint un grand nombre d'immigrés français à retourner en France après quelques années ou à immigrer ailleurs.

« On dit toujours que la France est protectionniste, mais c'est, je crois, assez bien partagé (ici) ! En France, on hurle quand Pepsi veut avaler Danone, mais ici, pour changer les rames du métro, on se demande si on va faire un appel d'offres ou privilégier Bombardier ! »

Sur le thème de la souveraineté, il rappelle qu'en 1996, alors qu'il était premier ministre, il avait dit que la France « accompagnerait » le Québec quelle que soit sa décision. Il dit être très impressionné par l'évolution du Québec, notamment sa défense et son affirmation de la langue française.

Alain Juppé partira dans quelques jours au Mexique puis visitera l'ouest canadien en juillet. Il poursuit l'écriture d'un livre sur son expérience canadienne. De retour à Bordeaux, reprendra-t-il des activités politiques ? « On verra ! » dit-il en souriant.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : eric.clement@lapresse.ca



PHOTO RYAN REMIORZ, ARCHIVES PC

Deux employés rangent des chariots, au Wal-Mart de Brossard.

WAL-MART DANS SAINT-MICHEL

Le quartier accepte de discuter

ÉRIC CLÉMENT

Invités par le maire Gérald Tremblay à réfléchir au projet d'un centre commercial comprenant un Wal-Mart dans la carrière Francon, des représentants du quartier Saint-Michel ont entamé mercredi des discussions avec la Ville et le promoteur First Pro.

L'organisme Vivre Saint-Michel en santé (VSMS) représentera le quartier à ces rencontres de concertation, qui ont pour but d'en arriver à un accord de principe le 19 juin. Participent à ces rencontres First Pro, le consultant Gauthier Biancamano Bolduc, la mairesse de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, Anie Samson, la conseillère du quartier Soraya Martinez et des cadres de la Ville, notamment le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

Rassemblés mardi, les membres de VSMS ont mandaté leurs représentants, Claude Bricault et Yves Lévesque, pour participer à cette démarche afin qu'ils exposent la position du quartier. L'un d'eux, Yves Pellerin, s'est étonné que la Ville n'ait pas un plan d'ensemble pour mettre la carrière en valeur au lieu de se pencher sur les seuls quatre millions de pieds carrés requis par First Pro.

Serge Caron, d'Objectif Jeunesse, a fait remarquer qu'« il vaut mieux un emploi au salaire minimum que pas de salaire du tout ».

Le projet comprend aussi un espace vert thématique.

« Il y a un projet sur la table, mais on ne sait pas de quoi il s'agit, a répondu Claude Bricault, président de VSMS. On va en prendre connaissance, l'analyser et voir s'il répond aux critères que le quartier s'est donnés. Notre présence dans la concertation n'est pas un oui inconditionnel à n'importe quoi. » VSMS devra « s'assurer » que le projet de First Pro corresponde aux « critères de développement de la carrière » qu'ils ont définis. Le projet retenu devra être « une plus-value » pour le quartier et contribuer à sa revitalisation, notamment en améliorant le paysage urbain et en créant des emplois.

Des membres de VSMS ont dit que le quartier a besoin « d'emplois décents », faisant allusion aux bas salaires chez Wal-Mart. Mais Serge Caron, d'Objectif Jeunesse, a fait remarquer qu'« il vaut mieux un emploi au salaire minimum que pas de salaire du tout ». « Si on condamne Wal-Mart, il faut aussi condamner Zellers ou d'autres commerces de détail, a-t-il dit. S'opposer à Wal-Mart à tout prix est très dangereux. »

D'autres intervenants ont souligné l'importance de préserver le tissu commercial de Saint-Michel. « Le chantier de revitalisation, c'est pour sortir le quartier de la pauvreté, a dit M. Bricault. On va discuter, mais VSMS n'acceptera rien qui n'ira pas contre ça. Si on réussit à dire à First Pro : on accepte que vous veniez à telle ou telle condition, on aura réussi quelque chose », a ajouté la conseillère Martinez.

VSMS exigera une consultation publique sur tout aménagement de la carrière. « En dernier lieu, c'est le quartier qui décidera », a dit M. Bricault.

Les représentants de VSMS ont promis de ne rien dévoiler du processus de concertation tant qu'il durera, a expliqué M. Lévesque à *La Presse*, hier.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste : eric.clement@lapresse.ca

Pas de poursuite criminelle contre Jean-Guy Mathers

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Aucune accusation criminelle ne sera portée à la suite des allégations de tentative d'extorsion portées l'été dernier par l'homme d'affaires Jean-Guy Mathers contre Robert Poirier, et qui ont conduit à la démission de ce dernier comme maire de Boisbriand.

Une source à la Sûreté du Québec a confié à *La Presse* que Mathers avait refusé toute collaboration avec les enquêteurs de l'escouade des crimes économiques et qu'un dossier avait été déposé au ministère public.

De son côté, un porte-parole du bureau des substituts du procureur général à Saint-Jérôme a confirmé que, à la suite d'un rapport de la SQ, il avait été décidé de ne pas déposer de plainte criminelle.

Le 12 juillet, Robert Poirier, quelques jours après une réunion avec les membres de son parti où tous avaient été informés des accusations portées par M. Mathers, a remis sa démission comme maire en disant que ces allégations étaient « dommageables et mensongères ». Il avait dit qu'il quittait son poste à cause du manque d'appui du conseil municipal. Cette démission avait rapidement fait les manchettes.

Dans une lettre que M. Poirier a rendue publique au moment d'annoncer sa démission, M. Mathers l'accusait d'avoir fait « diverses demandes » et disait qu'il refusait de « contribuer à son enrichissement personnel. »

Par la suite, il a été dit que M. Poirier aurait réclamé un terrain avec une maison en plus d'une somme de 1,2 million pour faire adopter un règlement de zonage qui aurait permis à M. Mathers d'agrandir sa carrière, située en grande partie à Saint-Eustache, du côté de Boisbriand.

Accusations niées

À la mi-août, en conférence de presse, M. Poirier avait nié ces accusations. Pour ce qui est de la maison, située chemin de la Grande-Côte en bordure de la rivière des Mille-Îles, il avait souligné vouloir l'acheter pour lui-même. Il avait ajouté avoir bien pris soin de dire à l'homme d'affaires de ne pas mêler les dossiers municipaux avec ses affaires personnelles.

À plusieurs reprises, M. Mathers a prétendu avoir enregistré M. Poirier quand il lui aurait demandé une compensation personnelle pour faire adopter le changement de zonage. À *La Presse*, M. Mathers a précisé qu'il avait remis l'enregistrement à son avocat.

En novembre, munis d'un mandat de perquisition, les enquêteurs de la SQ se sont rendus au bureau de l'avocat afin de saisir les deux cassettes qui contiendraient des conversations entre Jean-Guy Mathers et une autre personne.

Un procureur de la Couronne a écouté les deux cassettes en plus de lire attentivement les documents fournis par les enquêteurs de la SQ. Selon lui, rien ne permet d'intenter des poursuites pouvant mener à une condamnation.

Pas le cœur à la FÊTE

APTS Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux

LE 1er MAI, FÊTE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

3399447A

LA PRESSE AFFAIRES

POUR SE FAIRE UNE IDÉE

Tous les jours dans LA PRESSE



Ne manquez pas notre cahier spécial

Soi soins et esthétique

Reportage publicitaire

jeudi 4 mai dans LA PRESSE

3401291

LE ZÉLATEUR

La rubrique des horreurs urbaines



PHOTO ALAIN ROBERGE, *LA PRESSE*©

Une borne d'incendie coule depuis une vingtaine de jours dans l'arrondissement d'Outremont.

L'EAU COULE DE PARTOUT !

SARA CHAMPAGNE

Une borne d'incendie coule depuis une vingtaine de jours sur le boulevard du Mont-Royal, à deux pas de la rue Vincent-d'Indy, à Outremont. Et de l'eau se déverse, depuis plusieurs semaines, dans l'avenue du Docteur-Penfield, dans la courbe qui mène à l'avenue des Pins.

Ces fuites exaspèrent de nombreux lecteurs du Zélateur, qui dénoncent ce gaspillage. C'est encore plus frustrant quand on apprend que la Ville de Montréal vient de donner son accord pour participer au programme d'économie d'eau potable du Réseau Environnement de 2006.

Une lectrice, Valérie, se demande comment les citoyens peuvent se conscientiser à l'économie de l'eau potable si la Ville gaspille de cette façon.

L'EXPLICATION

La borne d'incendie qui coule sur le boulevard du Mont-Royal est située sur le territoire d'Outremont, mais son entretien relève de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

Le chargé de communication d'Outremont, Alain Titley, explique que les cols bleus ont de la difficulté à localiser la vanne souterraine qui permettrait d'interrompre le débit d'eau. « Il faut faire des travaux d'excavation et il y a de nombreuses conduites importantes dans le secteur, ajoute M. Titley. Les ouvriers doivent donc prendre de nombreuses précautions pour ne rien endommager. »

Quant à l'eau qui s'écoule sur l'avenue du Docteur-Penfield, l'arrondissement de Ville-Marie explique que le service des travaux publics est au courant. Le chargé de communication, Jacques-Alain Lavallée, ajoute que les cols bleus cherchent actuellement des fissures en rinçant une conduite majeure. Il souligne que le réseau d'eau est très âgé à cet endroit et que ces inconvénients sont inévitables.

« Mais l'eau qui s'écoule est chlorée, donc impropre à la consommation », ajoute-t-il.

QUI S'EN OCCUPE

Chi-Sieu Chan, directeur des Travaux publics d'Outremont: 514-855-6000;

Yves Gravel, directeur des Travaux publics de Ville-Marie: 514-872-0100

APPEL À TOUS: Si la négligence et le laisser-aller se manifestent près de chez-vous, écrivez-nous à l'adresse suivante : Le Zélateur, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Par courriel : **zelateur@lapresse.ca**. Par téléphone : 514-285-7070. Par télécopieur : 514-285-6808. -30-

Le collège Marie-de-France s'agrandit

ÉRIC CLÉMENT

Le collège international Marie-de-France inaugure aujourd'hui des travaux d'agrandissement de 7 millions de dollars qui permettront aux 1800 élèves et au personnel de bénéficier notamment d'un nouvel auditorium de 300 sièges.

Au total, l'agrandissement entrepris l'été dernier a permis d'ajouter 25 000 pieds carrés au collège, le tout sur trois étages plus le sous-sol : quatre salles de classe, une salle de 800 casiers, deux bureaux, une infirmerie, une salle de réunion, un tunnel, des ascenseurs sans compter des rénovations sur plus de 10 000 pieds carrés.

« Nous avons voulu donner plus d'espace commun aux élèves et plus d'aisance à la fois pour circuler, s'asseoir, jouer au ping-pong ou faire de l'escrime », explique le proviseur de ce collège français, Joël Lust.

La partie la plus ancienne de l'édifice remonte au début du XXe siècle. Les locaux commençaient à être exigus pour les élèves qui y étudient de la maternelle jusqu'à l'équivalent du cégep.

Les nouveaux bâtiments ont conservé le cachet architectural d'origine avec ses murs de brique rouge. Le nouvel auditorium est constitué de 180 places fixes et de 120 places rétractables. Cette technologie française, utilisée au stade de France, à Paris, permet d'avoir un auditorium modulable selon les besoins. « Nous pensons pouvoir le louer », dit même M. Lust.

Une salle de casiers a permis d'éviter les éternels couloirs où les casiers prennent toute la place. Située près de l'entrée réservée aux élèves du secondaire, elle limitera les effets de l'hiver sur les planchers de l'école. La dernière étape des travaux verra la construction d'un tunnel entre l'édifice principal et la maternelle.

Ces travaux ont été financés par emprunt et pour 10 % par l'État français. La Fondation du collège a lancé une campagne de financement de 750 000 $, notamment auprès des entreprises françaises au Canada.

Ce projet était important pour le proviseur, qui quitte ses fonctions en juin.

Résultats

LOTO QUÉBEC — TVA, le réseau des tirages

Lotto 6/49 — Tirage du 2006-04-29

04 29 35 40 43 45 — Complémentaire : 09

Ventes totales : 15 959 140 $ — Prochain gros lot (appr.) : 14 000 000 $

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	8 447 102,00 $
5/6+	3	110 729,00 $
5/6	104	2 638,60 $
4/6	6 294	82,60 $
3/6	122 999	10,00 $
2/6+	98 728	5,00 $

Québec 49 — Tirage du 2006-04-29

03 07 14 20 27 31 — Complémentaire : 44

Ventes totales : 484 228,00 $

	GAGNANTS	LOTS
6/6	2	500 000,00 $
5/6+	1	50 000,00 $
5/6	58	500,00 $
4/6	1 823	50,00 $
3/6	24 889	5,00 $

Extra — Tirage du 2006-04-29 — NUMÉRO 762370

Extra — Tirage du 2006-04-30 — NUMÉRO 028126

La Quotidienne — Tirage du 2006-04-30 — 3 812 4 4516

Banco — Tirage du 2006-04-30 — 02 09 19 26 30 31 33 38 39 40 45 46 48 50 52 58 61 65 66 68

Astro — Tirage du 2006-04-30

Jour	Mois	Année	Signe
25	MAI	16	TAUREAU

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

La Maison — CE SOIR, TIRAGE INTERACTIF DE 100 000 $.

Votre tailleur de

HONG KONG *en ville*

Sur mesure pour l'Amérique du Nord depuis 1964

SUR MESURE

Complets à compter de 425 $ US
Chemises à compter de 45 $ US

Choix de plus de mille tissus
Frais de poste, manutention et assurance en sus
Prévoir 4 semaines pour la livraison

3401477

EXPOSITION À MONTRÉAL

Mercredi 3 et jeudi 4 mai — **Sheraton Centre-ville**
Vendredi 5 et samedi 6 mai — **Ruby Foo's**

Sur rendez-vous seulement.
Appelez sans frais : 1 877 984-3339
et demandez Sunder Daswani
courriel : daswani@tailoredman.com
Adresse permanente :
THE TAILORED MAN (Elegant Rochees)
5243 Duke St., Alexandria, VA 22304 USA
Tél. : (703) 751-7868 Courriel : goodfit@tailoredman.com

Les jeunes qui entrent sont sortent!

1-866-99-coeur

Les Auberges du coeur
www.aubergesducoeur.com

3385348

AC03

Maisons d'hébergement pour jeunes en difficulté et sans abri

Au nord, au sud, ne cherchez plus, on vous offre plus VROUM-VROUM

mazda

AU-NORD

MAZDA DUVAL
www.mazdaduval.com
Sortie 95, autoroute 20, Boucherville

www.mazdablainville.com
mazda blainville
Sortie 25, autoroute 15, Blainville

AU-SUD



mazda 3 GX 2006
LOUEZ À PARTIR DE 198 $
PAR MOIS POUR **48 MOIS*** TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL 2 595 $
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



À l'achat ou à la location d'un véhicule neuf Mazda, RECEVEZ GRATUITEMENT UN RÉCEPTEUR SATELLITE ainsi qu'un abonnement d'un an
SIRIUS RADIO SATELLITE



SPORT 5 PORTES mazda 3 GS 2006
LOUEZ À PARTIR DE 236 $
PAR MOIS POUR **48 MOIS*** TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL 2495 $
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ







mazda 6 GS 4 CYL. 2006
LOUEZ À PARTIR DE 297 $
PAR MOIS POUR **60 MOIS*** TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL **0 $**
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

PRÊT ☑ À ROULER NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE DE PLUS, VOUS RECEVREZ DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.

✓INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON ✓PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE ✓GARANTIE LEADERSHIP MAZDA

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE REMARQUABLE. GARANTIE COMPLÈTE.

VENEZ NOUS VOIR POUR UN ESSAI ROUTIER
PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

Photo à titre indicatif. * Taxes, RDPRM et immatriculation en sus. Location 20 000 km/an, 0,12 $ du km excédentaire

AU-NORD
Ligne de Montréal (514) 990-9164
(450) 449-7929
www.mazdaduval.com
1540 rue Ampère, Boucherville

Ligne de Montréal (514) 875-3938
(450) 437-8000
www.mazdablainville.com
738 Boul. Labelle, Blainville

AU-SUD

3376157

3376158

ACTUALITÉS

Six oursons de plus au parc Oméga



PHOTO FOURNIE PAR LE PARC OMÉGA

L'ourse Kitty et ses quatre oursons.

RAYMOND GERVAIS

Le parc Oméga, à Montebello, en Outaouais, a six nouveaux pensionnaires depuis peu. Les deux ourses du parc, Winnie et Kitty, ont donné naissance à six oursons.

Winnie en a eu deux, ce qui, pour un plantigrade, est normal. Mais Kitty a donné naissance à quatre oursons. Même si le phénomène n'est pas unique, il est rare, aussi bien dans la nature qu'en captivité.

Les dirigeants du parc zoologique sont au comble de la joie. C'est une première au parc Oméga, et elle fera sans doute aussi la joie des visiteurs cet été.

L'ours noir, de son nom latin *Ursus americanus*, appartient à la famille des ursidés. On en trouve des représentants dans presque tout l'hémisphère. Il est l'un des animaux sauvages les mieux connus en Amérique du Nord. Trapu et massif, l'ours noir mâle adulte pèse en moyenne quelque 135kg, mais des sujets de près de 300 kg ont été observés. La femelle, beaucoup plus petite, pèse en moyenne 70kg.

Même si sa couleur prédominante est le noir, certains ours du Québec ont le pelage brun foncé, cannelle ou bleu-noir. Dans la nature, l'accouplement a lieu de la mi-juin à la mi-juillet. La femelle met bas au mois de janvier ou février de l'année suivante. La gestation dure sept mois.

À leur naissance, les oursons mesurent de 15 à 20 cm et pèsent un peu plus de 225 grammes. Les petits se développent rapidement et sont très actifs au moment où ils quittent la tanière. À 1 an, le poids des petits varie de 13 à 27kg ; ils sont à peine plus gros à 2 ans. Les petits quittent habituellement leur mère lorsqu'ils ont atteint l'âge de 17 mois. Les biologistes estiment que les chances de survie des oursons sont liées au temps qu'ils passent avec leur mère. Les oursons qui perdent leur mère en bas âge n'ont que 30 % de chances de survie, un pourcentage qui passe à 80 % pour ceux qui grandissent avec leur mère, qui leur apprend à se nourrir et à chasser.

En captivité, le mâle et la femelle parviennent à la maturité sexuelle vers l'âge de 3 ou 4 ans. Elle est plus tardive dans le milieu naturel. L'ours noir peut vivre de 25 à 30 ans, mais la moyenne est de 10 ans dans la nature.

La formule du parc Oméga de Montebello est unique au Québec. Elle permet aux visiteurs de découvrir de nombreuses espèces d'animaux sauvages dans leur habitat naturel au fil des saisons. Ouvert tous les jours de l'année, le parc est un immense enclos de plus de 600 hectares que l'on peut parcourir en voiture. Un chemin de 10km traverse un paysage varié où se succèdent lacs, prairies, vallons, forêts et collines rocailleuses. Il y a aussi trois sentiers de promenade ouverts aux marcheurs.

Grève ou journée pédagogique?

MARIO GIRARD

Un certain flou règne sur la journée de grève organisée aujourd'hui par l'Association générale étudiante du cégep du Vieux-Montréal. En effet, la grève coïncide avec une journée pédagogique des professeurs. « Nous avions convenu de cette journée de grève lors d'un vote étudiant mais, pour éviter des débordements, le cégep a décrété une journée pédagogique », a expliqué Marie-Ève Roy, porte-parole des étudiants.

Cette situation ambiguë découle de la loi 142 du gouvernement Charest, qui, selon des règles strictes, oblige l'administration à prendre les moyens appropriés pour que les services habituels soient donnés sans ralentissement ni entrave. « L'administration doit faire en sorte que les cours et les activités aient lieu même si les étudiants ont voté en faveur de la grève par 61 % », peut-on lire dans un communiqué diffusé par les organisateurs de la grève. Au coeur des revendications des étudiants : la lutte contre la politique néolibérale, antisyndicale et antisociale du gouvernement provincial.

LA COMPOSITION À DIX CHIFFRES, C'EST POUR BIENTÔT.

Plusieurs indicatifs régionaux auront bientôt atteint leur pleine capacité. La composition à dix chiffres sera obligatoire dès le 17 juin 2006 partout sur le territoire des indicatifs 450 et 514. C'est pourquoi nous vous invitons à composer l'indicatif régional dès maintenant pour tous vos appels locaux.

De plus, un nouvel indicatif – le 438 – sera introduit graduellement sur l'Île de Montréal, s'ajoutant ainsi à l'indicatif 514. Pour plus de renseignements, consultez le **www.10chiffres.ca**

ALLIANCE DES TÉLÉCOMMUNICATEURS

Bell Rogers TELUS Fido Télébec Allstream Vidéotron

Association des Compagnies de Téléphone du Québec (ACTQ) Ontario Telecommunications Association (OTA)

3400963A

Ne manquez pas notre cahier spécial

piscine et jardin

Reportage publicitaire

jeudi 4 mai dans LA PRESSE

3401290



PHOTO PATRICK SISON, ARCHIVES AP

Après la chute du World Trade Center le 11 septembre 2001, l'Empire State Building a retrouvé son titre de gratte-ciel le plus élevé de New-York.

L'Empire State Building a 75 ans

MARIO GIRARD

Le mythique Empire State Building célèbre aujourd'hui ses 75 ans. Inauguré le 1er mai 1931, l'un des gratte-ciel Art déco les plus beaux du monde a survécu au marasme économique, à la Seconde Guerre mondiale, à la menace terroriste et même à un accident d'avion.

« C'est une icône incontournable, dit Claudine Déom, historienne de l'architecture à l'Université de Montréal. C'est un symbole du triomphe économique qui se traduit par un triomphe technologique. »

Construit par des immigrés

La construction de l'immeuble par 3400 ouvriers, dont la plupart étaient des immigrés, est l'un des exploits du XXe siècle. La tour de 436 mètres et de 102 étages a été érigée en 410 jours. Oeuvre d'acier et d'aluminium, l'immeuble sera pendant 40 ans le plus élevé du monde. Il sera finalement dépassé en 1972 par le World Trade Center. C'est donc malgré lui que, le 11 septembre 2001, il a retrouvé sa place de premier gratte-ciel new-yorkais.

À ce jour, 117 millions de personnes ont visité son splendide hall et son observatoire du 86e étage, afin de jouir d'un point de vue absolument unique sur Manhattan. « L'Art déco, ça plaît, dit Claudine Déom. C'est un peu comme les impressionnistes. C'est un art qu'on comprend. »

Percuté par un bombardier

Le 28 juillet 1945, un bombardier perdu dans le brouillard matinal s'était écrasé sur la face nord du bâtiment, tuant trois membres d'équipage et 11 personnes qui se trouvaient au 70e étage. L'impact avait fortement ébranlé le gratte-ciel.

Le bilan exact des suicides commis du haut de ce building est incertain. Certains pensent qu'il y en aurait eu plus de 30. Ce que l'on sait, cependant, c'est qu'au moins deux hommes, désireux de mettre fin à leurs jours, ont survécu après avoir été rabattus sur le gratte-ciel par des rafales de vent.

Au cinéma

L'Empire State Building a été mis à l'honneur au cinéma, notamment dans *King Kong* et *Sleepless in Seattle*. En 1964, Andy Warhol avait placé une caméra à quelques coins de rue de l'immeuble et filmé *Empire*, un plan fixe de huit heures et six minutes, ponctué d'éclairs de lumière.

Avec Associated Press

Harper réaffirme son engagement contre le terrorisme

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA – À la suite de la publication d'un rapport dans lequel les États-Unis montrent le Canada du doigt concernant l'existence de cellules terroristes au pays, le gouvernement Harper assure qu'il ne ménagera aucun effort pour lutter contre cette menace.

Le document de 292 pages, rendu public vendredi, a été commandé par le gouvernement américain. On y porte un regard sévère sur le système d'immigration canadien, qui permettrait à des groupes terroristes islamistes de s'infiltrer au pays.

Selon le rapport, intitulé *The Country Reports on Terrorism 2005*, les tensions entre l'administration Bush et l'ancien gouvernement libéral, notamment sur la question de la guerre en Irak et dans l'affaire Maher Arar, ont grandement nui à l'échange d'information entre les deux pays sur le terrorisme.

À la suite de la publication de ce rapport, il a été impossible d'obtenir la réaction du ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day. Sa porte-parole, Mélissa Leclerc, a déclaré hier que M. Day préférait étudier le document avant de réagir. Par ailleurs, elle assure que le gouvernement veut tout mettre en oeuvre pour lutter contre le terrorisme en travaillant de concert avec les États-Unis.

Mme Leclerc a rappelé que, à peine arrivé au pouvoir, le gouvernement conservateur avait fait un geste concret en inscrivant les Tigres de libération de l'Eelam tamoul sur la liste canadienne des entités terroristes, une recommandation faite il y a plusieurs années par le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

Elle a aussi souligné que la présence canadienne en Afghanistan prouve hors de tout doute que le gouvernement veut collaborer avec la communauté internationale pour combattre le terrorisme.

RECENSEMENT 2006

Les Canadiens pourront répondre par Internet

JOHN WARD
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Comme tous les cinq ans, les formulaires de recensement seront distribués cette semaine mais avec une nouvelle possibilité cette fois : celle de remplir le traditionnel questionnaire par Internet, afin de faciliter la tâche aux répondants.

Chaque questionnaire de recensement contiendra un code d'accès unique, pour pouvoir y répondre par Internet.

Les formulaires donneront également la possibilité aux répondants de cocher une case leur demandant l'autorisation de rendre publiques leurs données personnelles dans 92 ans.

Si le répondant y consent, ses informations personnelles seront transférées en 2098 à Bibliothèque et Archives Canada, où elles pourront être consultées librement et gratuitement.

Cette nouvelle provision de données, qu'a rendue possible une loi adoptée l'année dernière, constituera une véritable mine d'or de renseignements pour les futurs étudiants.

« C'est un outil d'une valeur inestimable », estime Henry Yu, historien de l'Université de la Colombie-Britannique.

Les historiens ont largement plaidé en faveur de ce changement à la loi et M. Yu est d'avis que ce sera très payant pour les chercheurs qui s'intéresseront plus tard à l'année 2006.

Le premier recensement canadien a été réalisé en 1666 sous Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France. Il avait alors recensé 3215 personnes, sans compter les Indiens et les soldats.

Cette année, le recensement sondera plus de 32 millions de Canadiens. Il devrait coûter plus de 500 millions, répartis sur les huit ans nécessaires à la collecte et à l'analyse des données.

FAITS ET GESTES

GANGS DE RUE

Le nombre de gangs de rue diminue aux États-Unis, mais ils sont de plus en plus gros.

PHOTO LUCAS JACKSON, REUTERS



On compte aujourd'hui quelque 22 000 gangs dans les villes américaines, 30 % de moins qu'au milieu des années 90. Ils recrutent en moyenne 34 jeunes, habituellement âgés de 12 à 24 ans. Le gang moyen était formé de 27 membres en 1997. En tenant compte de sa population de jeunes, Montréal abrite quatre fois moins de gangs que les villes américaines. Le gang montréalais ne recrute en moyenne que 13 membres.

— François Berger

Source : National Youth Gang Centre (USA); Service de police de Montréal

Alccol au volant: le barman est-il responsable?

JIM BROWN
PRESSE CANADIENNE

OTTAW – Si l'un de vos invités à une soirée rentre chez lui en voiture en état d'ébriété et se trouve impliqué dans un accident de la route, êtes vous responsable aux yeux de la loi ?

La Cour suprême du Canada tentera de répondre à cette question, cette semaine, lorsqu'elle sera appelée à rendre une décision qui pourrait faire réfléchir bien des gens quant à la façon dont ils mènent leur vie sociale.

Au coeur de cette affaire se trouve une poursuite intentée par Zoé Childs, une femme des environs d'Ottawa qui était âgée de 18 ans lorsque le véhicule d'un homme qui conduisait avec les facultés affaiblies a heurté la voiture dans laquelle elle se trouvait, le matin du 1er janvier 1999.

Le compagnon de la plaignante, Derek Dupre, a été tué. Mme Childs s'est quant à elle retrouvée tétraplégique.

Le conducteur de l'autre voiture, Desmond Desormeaux, alors âgé de 39 ans, et qui reconnaissait être alcoolique, comptait déjà deux condamnations pour conduite avec les facultés affaiblies. Au moment de l'accident, il venait de quitter une soirée de la veille du jour de l'An.

Accusé au criminel à la suite de l'accident fatal, Desormeaux fut qualifié de « bombe à retardement » par le juge, qui le condamna à une peine de 10 ans de prison.

Mme Childs intenta de son côté une poursuite au civil. Elle réclamait 6 millions de dollars en dommages-intérêts à Desormeaux et aux deux personnes qui avaient organisé la soirée, Dwight Courrier et Julie Zimmerman.

Desormeaux, cependant, disposait de peu de ressources financières, de sorte que le poids des dommages et intérêts pourrait reposer sur les épaules de Dwight Courrier et Julie Zimmerman, si jamais ils sont déclarés responsables.

Dans le cadre d'une décision ayant fait date, rendue en 1995, la Cour suprême avait jugé que les bars, restaurants et autres établissements servant de l'alcool avaient une « obligation de diligence », non seulement vis-à-vis des personnes consommant des boissons alcoolisées, mais également vis-à-vis des tierces parties, notamment les conducteurs qu'elles étaient susceptibles de croiser ensuite sur la route.

Cela signifie que les propriétaires de bars peuvent être déclarés responsables si, par exemple, ils continuent de servir de l'alcool à un client de toute évidence en état d'ébriété, et qu'ils ne font rien pour l'empêcher de rentrer chez lui au volant alors que ses facultés sont affaiblies.

Des consultations juridiques gratuites

HUGO DE GRANDPRÉ

Les avocats coûtent cher. Trop cher pour la majorité des Québécois. Pour leur permettre de bénéficier de conseils professionnels sans risquer de se ruiner, l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM) offrait cette fin de semaine des consultations téléphoniques gratuites.

« En tout, nous avons déjà reçu environ 500 appels, a évalué hier la présidente du comité organisateur, Me Catherine Bérard. Mais nous n'étions que 10 ou 12 bénévoles. Certaines personnes n'ont donc peut-être pas pu obtenir les conseils qu'ils auraient aimé avoir. »

Il faut dire que, ayant répondu à 300 personnes l'an dernier, on visait le double cette année. Car les besoins sont criants.

Entre les bénéficiaires de l'aide juridique, admissibles lorsque leurs revenus annuels ne dépassent pas 8870 $, et les 10 % de la population capable de s'offrir les services d'un avocat, il y a un monde. Ce monde, c'est 80 % de la population, selon le centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal.

« De ce point de vue, les défavorisés, c'est la classe moyenne en général », dit Me Bérard. La classe moyenne... et un peu plus.

Les questions posées reflètent les préoccupations de la société. Une sur cinq porte sur les affaires familiales. Les interrogations d'ordre criminel, sur l'emploi et sur le logement reviennent aussi souvent.



REPORTAGE PUBLICITAIRE – MAI 2006

L'affaire des prix mensongers

Jules et Bertrand soumis aux travaux forcés ?



Jules et Bertrand, plus inséparables que jamais, ont beaucoup de mal à s'adapter au travail à la chaîne.

MONTRÉAL – Les castors n'oublieront pas de sitôt leur séjour derrière les barreaux. Eux qui ont dû bûcher si dur pour arriver au sommet, les voici contraints à prêter main-forte pour la prochaine corvée de déménagement qui se prépare au Québec. C'est du moins ce que cette photo laisse croire.

« Nous sommes des porte-parole, pas des porte-boîtes », se défendent les victimes.

Ce cri du cœur en dit long sur leur état d'âme. Sauront-ils tenir le coup ? Difficile à dire mais, pour l'instant, l'humeur n'est pas à la rigolade. Bertrand s'en est même pris à notre photographe pour avoir pris le cliché à son insu, le qualifiant de « papaghetti de malheur ». Sans doute un lapsus venant d'un être affamé de justice et de liberté.

> pas de SUITE en page 8

Vous déménagez ? Composez vite le 310-BELL.

Jules et Bertrand pourraient être contraints à vous prêter main-forte ou à vous verser

15 000 $*

pour vous dédommager.

AUSSI À GAGNER
5 cautions de 2 000 $

vancouver 2010
GRAND PARTENAIRE NATIONAL

Bell

*Aucun achat requis. Le concours prend fin le 23 août 2006 à 18 heures et est ouvert aux résidents du Québec et de l'Ontario ayant atteint l'âge de majorité dans leur province de résidence et ayant communiqué leur changement d'adresse à Bell. Règlement disponible au bell.ca/concoursdemenagement.
MC© 2005, COVAN. Utilisée sous licence.

Les ventes en hausse de 55 %

Le commerce équitable en pleine croissance

MARIO GIRARD

Pour la cinquième année consécutive, les ventes du commerce équitable connaissent une augmentation de 55 % au Québec. Ces données, compilées par l'organisme Transfair Canada, réjouissent les défenseurs de ce principe basé sur le juste prix payé aux communautés productrices.

« Je crois que plusieurs citoyens se sont approprié la cause équitable, dit Laure Waridel, présidente d'Équiterre. En parallèle, le réseau de distribution s'est agrandi. En 1997, il y avait deux points de vente pour le café équitable au Québec. Il y en a aujourd'hui 2000. »

L'intérêt pour les produits équitables au Canada est particulièrement fort au Québec. « Cinquante pour cent des ventes totales de café équitable sont présentement effectuées au Québec », dit Laure Waridel.

Longtemps marginalisé, le commerce équitable s'ancre dans les comportements et les mentalités. « Le commerce équitable n'est pas une simple mode, dit Élise Laferrière, directrice du marketing chez Équita-Oxfam-Québec. Les chiffres à l'échelle mondiale sont là pour le prouver. C'est un mode de vie qui s'implante. »

« Il faut arrêter de le voir comme un marché parallèle, dit Laure Waridel. Nous sommes rendus à l'étape où des accords internationaux doivent se faire pour favoriser l'équité et le respect de l'environnement. »

Élise Laferrière souhaite maintenant une plus grande collaboration de la part des gouvernements. « Quand on voit que 20 % du café moulu en Angleterre et qu'une banane sur deux en Suisse sont équitables, on réalise qu'on est au début de notre courbe de croissance. Les gouvernements européens investissent davantage. Il faudrait le faire ici aussi. »

Dès aujourd'hui et jusqu'au 15 mai, partout au Québec, se déroule la Quinzaine du commerce équitable. Cette opération permettra à la population d'en savoir plus sur ce commerce et de découvrir des produits équitables tels que le riz, le thé, le sucre et le chocolat.



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Laure Waridel, présidente d'Équiterre.

Avec Dany c'est la fête!

Et attendez de voir ce que Saint-Donat réserve à Julie Perreault!

Un coup de foudre assuré entre elle, vous et des gens fiers de leur coin de pays.

DÉBUT CE SOIR 20 H

LA PETITE SÉDUCTION

AVEC DANY TURCOTTE

RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

WWW.RADIO-CANADA.CA/PETITESEDUCTION

RÉALISATEUR-COORDONNATEUR: SÉBASTIEN HURTUBISE

3400975A



ACTUALITÉS



PHOTO ALEXIS DUCLOS, ARCHIVES AP

L'écrivain philosophe Jean-François Revel

Jean-François Revel meurt à 82 ans

CÉCILE ROUX
ASSOCIATED PRESS

PARIS – L'Académie française perd l'un de ses Immortels. Philosophe, écrivain, journaliste, Jean-François Revel est décédé dans la nuit de samedi à hier à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), où il avait été admis à la mi-avril. Ce penseur, athée et amoureux de la vie, avait 82 ans.

« Très fatigué, malade », l'auteur de *Pourquoi des philosophes ?*, est mort dans son sommeil, a-t-on appris auprès de sa veuve, Claude Sarraute, fille de l'écrivain Nathalie Sarraute.

Né le 19 janvier 1924 à Marseille dans une famille d'origine franc-comtoise, ce normalien agrégé de philosophie avait été élu à l'Académie française en juin 1997, l'année de la parution de ses mémoires *Le voleur dans la maison vide*. Jean-François Ricard, dit Revel, avait notamment été directeur de *L'Express*, collaborateur au *Point* — pour des chroniques néolibérales —, à Europe 1 et RTL.

On doit à cet anticonformiste classé à droite une trentaine d'ouvrages, dont *Pourquoi des philosophes ?* (1957), *Ni Marx ni Jésus* (1970), *La Tentation totalitaire* (1976), *Comment les démocraties finissent* (1983), *La Connaissance inutile* (1988), et *Le Moine et le Philosophe* (1997, avec son fils Matthieu Ricard, moine bouddhiste). Son dernier livre, *L'Obsession anti-américaine*, est paru en 2002.

Reçu en 1943 à l'École normale supérieure, Revel a participé à la Résistance (sous le pseudonyme « Ferral). Agrégation de philosophie en poche, il est nommé successivement à Tlemcen en Algérie, à Mexico et à Florence. De retour fin 1956 en France, il fait partie du cabinet du sous-secrétariat d'État aux Arts et Lettres avant d'enseigner à Lille puis à Paris.

Sa carrière en littérature débute en 1957, tout comme sa carrière journalistique. Il sera notamment rédacteur en chef des pages littéraires de *France-Observateur* durant trois ans. Il assumera aussi les fonctions de conseiller littéraire et de directeur de collection chez René Julliard, Jean-Jacques Pauvert, Robert Laffont jusqu'en 1978, date à laquelle il prend la direction de l'hebdomadaire *L'Express* — dont il était l'un des éditorialistes depuis 1966. Trois ans plus tard, il en démissionnera et deviendra chroniqueur au *Point*.

Difficile donc d'étiqueter Revel dans le grand magasin des lettres. « Je n'ai jamais fait totalement partie d'une profession », avouait-il d'ailleurs au quotidien *Libération* en 1998.

Pour Claude Sarraute, qu'il épousa en secondes noces en 1967 et avec qui il a eu un fils, Revel — comme elle le nomme — était d'un « formidable courage intellectuel ». « Dans *Pourquoi des philosophes ?* écrit à Florence, il s'attaquait à des philosophes de leur vivant. » « Critiqué, il a continué, imperturbable », a-t-elle expliqué à l'Associated Press. « Il voulait la démocratie partout, c'est lui qui a inventé l'expression droit d'ingérence. »

« Je pense qu'il a mené un combat contre tous les totalitarismes qui a été très important », a-t-elle ajouté. « Il y a mis une fougue, un talent d'écrivain, il a publié des pamphlets », « sa culture absolument incroyable l'a énormément servi », a-t-elle encore souligné, évoquant les relations empreintes d'admiration mutuelle qu'entretenaient sa mère, l'écrivain Nathalie Sarraute, et Jean-François Revel.

« À la fin de sa vie, Nathalie Sarraute ne voulait pas s'endormir sans savoir absolument ce qu'elle recherchait », se souvient-elle. « Elle appelait très souvent Revel », lui demandant par exemple quel végétal composait le nez d'un tableau d'Arcimboldo ou le nom de l'auteur d'un poème. À chaque fois, Revel « avait l'impression de passer l'oral de son agrégation de philosophie ! »

Penseur, analyste, Revel, qui s'est « petit à petit retiré de la vie intellectuelle », aimait aussi la langue et les plaisirs de l'existence, comme en témoignent *Pour L'Italie* (1958), *Sur Proust* (1960), *Un festin en paroles* (1979). Tout en rondeur sous le costume, l'homme — dont le pseudonyme Revel vient d'un restaurant où il retrouvait des amis — ne cachait d'ailleurs pas son goût pour l'alcool. « L'alcool, pour moi, est plutôt lié à la sociabilité », disait-il. « Il m'est très difficile de rencontrer un ami et de boire de l'Évian. Mais alors, il m'est plus facile de boire trois verres qu'un, et six que trois. » « Ma seule protection, c'est la solitude », ajoutait-il.

Hier, Jean d'Ormesson a estimé que Revel était « avec Raymond Aron, de façon très différente, un des grands intellectuels de notre temps », observant qu'il « incarnait la pensée libérale après avoir incarné la pensée socialiste ».

« J'ai toujours beaucoup travaillé, tout en menant, souvent, le contraire d'une vie de clerc. Je me suis même parfois bien amusé » , avait confié Revel à Olivier Todd en 1997, disant s'être toujours « considéré comme étant de gauche ». Quant à la mort, notait-il, c'est « un fait unique et un fait brut. À partir du moment où on ne croit pas à un au-delà ou à une réincarnation, il ne reste plus qu'à accepter le néant ».

À qui profitera la baisse de la TPS?

TPS suite de la page A1

Ils devront être vigilants pour s'assurer que les entreprises leur refilent la baisse de la taxe », a déclaré le député conservateur Jason Kenney, secrétaire parlementaire du premier ministre Stephen Harper.

Des économies de 500 $ par année

Selon les calculs des conservateurs, la réduction de deux points de pourcentage de la TPS devrait permettre à une famille d'économiser de 400 $ à 500 $ par année. La baisse d'un seul point de pourcentage de cette taxe honnie par les contribuables, adoptée par le gouvernement conservateur de Brian Mulroney en 1990, privera le Trésor fédéral de près de cinq milliards de dollars par année.

Selon le critique libéral en matière de finances, le député John McCallum, le fait que le gouvernement Harper n'ait aucun moyen de s'assurer que les économies liées à la réduction de la TPS iront dans les poches des consommateurs confirme que cette politique n'est pas la meilleure pour réduire le fardeau fiscal des contribuables.

M. McCallum, qui songe à se lancer dans la course à la direction du Parti libéral, croit qu'il est préférable de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers plutôt que de réduire une taxe à la consommation. « Le gouvernement ne peut rien faire pour forcer les entreprises à remettre les économies aux consommateurs. Prenons un exemple. Vous allez cinéma. Le prix d'entrée, TPS incluse, est de 12 $. Pensez-vous que les cinémas vont changer le prix à 11,88 $? Non. Ils vont garder la TPS. Mais si on offre une réduction de l'impôt comme nous le proposons, chaque cent va dans les poches des Canadiens », a affirmé M. McCallum, ancien économiste en chef de la Banque Royale.

Le député libéral doute que les consommateurs empochent la réduction de la TPS dans les secteurs de l'économie où la concurrence n'est pas forte : « Donc, il y aura beaucoup de cas ou les Canadiens n'en recevront pas les bénéfices. »

Surplus alléchants

Dans un minibudget déposé en novembre, avant sa chute, le gouvernement de Paul Martin avait consenti des baisses d'impôt rétroactives au 1er janvier 2005 (réduction du taux d'impôt de 16 à 15 % et hausse de 500 $ de l'exemption personnelle de base). Mais les conservateurs affirment devoir annuler ces baisses d'impôt pour financer leur promesse de réduire la TPS, au grand dam des libéraux.

Toutefois, plusieurs économistes s'attendent à ce que le ministre Flaherty maintienne ces réductions d'impôt ou trouve une manière d'offrir l'équivalent dans son budget de demain, compte tenu du fait qu'Ottawa nage toujours dans des surplus faramineux. L'excédent du dernier exercice financier, qui a pris fin le 31 mars, devrait être de 10 milliards de dollars, et celui de l'exercice financier 2006-2007 devrait friser les 13 milliards.

POLITIQUE

L'environnement, la priorité du gouvernement de Stephen Harper

JENNIFER DITCHBURN
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Une série de nouvelles mesures afin de combattre la pollution sera la priorité du gouvernement conservateur à l'automne, selon une source conservatrice bien informée.

La garde rapprochée du premier ministre Stephen Harper assure déjà le suivi des cinq priorités du printemps.

La stratégie des cinq priorités du gouvernement conservateur a été couronnée de succès jusqu'à maintenant. La loi sur la responsabilité, la réduction de la taxe sur les produits et les services et le programme d'allocation familiale de 1200 $ par année aux parents devraient tous être acceptés par la Chambre des communes.

La loi anticrime et les garanties sur les temps d'attente pour certaines interventions médicales devraient être étudiées au début de l'automne.

L'ordre du jour automnal ne contiendra pas nécessairement cinq priorités, mais le gouvernement conservateur prévoit utiliser une stratégie semblable à celle du printemps.

Et si la loi sur la responsabilité était la priorité du gouvernement pendant la saison parlementaire du printemps, l'environnement sera la priorité pour l'automne.

Les mesures pour la protection environnementale pourraient être accueillies favorablement au Québec. Le Parti conservateur a besoin de consolider ses appuis dans la province afin de favoriser sa réélection en tant que gouvernement majoritaire.

Une loi sur l'environnement pourrait aussi rallier des appuis au NPD.

« M. Harper privilégie les projets pouvant toucher une corde sensible chez les électeurs et qui sont faciles à réaliser », a expliqué une source proche des conservateurs.

Des critiques

L'initiative environnementale, qui est attendue dans le budget fédéral qui sera présenté demain, a déjà été critiquée par de nombreux spécialistes. Le gouvernement conservateur entend mettre en place une déduction d'impôts pour les cartes d'abonnement des utilisateurs des transports publics.

Le gouvernement Harper devrait aussi introduire des mesures qui contenteront sa base d'appuis dans l'ouest canadien.

Ces mesures pourraient être une réforme de la Commission canadienne du blé et un vote sur le mariage des personnes du même sexe.

Les conservateurs travaillent aussi sur des dossiers autochtones, comme la création de commissions scolaires dirigées par les Premières Nations.

La révision des règlements des activités de télécommunications et de radiodiffusions seront aussi une priorité du gouvernement conservateur.

M. Harper et son équipe travaillent en fait sur trois calendriers politiques en même temps.

Le premier regroupe les cinq priorités identifiées par le discours du Trône du printemps.

Le deuxième contient les objectifs à moyen terme de l'automne.

Le troisième, qui est le plus important pour M. Harper, inclut les projets devant favoriser la réélection des conservateurs avec une forte majorité.

Ces mesures sont comme la réforme du Sénat, des changements dans l'approche gouvernementale des affaires étrangères et de la défense et une entente avec les provinces sur le déséquilibre fiscal.

Le crédit d'impôt pour le transport aurait peu d'impact

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le budget du gouvernement conservateur devrait aider les usagers du transport en commun, mais cette initiative environnementale ne réduira pas la pollution, selon des spécialistes.

L'engagement électoral du gouvernement conservateur de rendre déductibles d'impôt les cartes d'abonnement aux transports publics devrait coûter 2 millions sur une période de cinq ans.

Pour réduire la pollution, il faut améliorer la qualité des transports en commun, affirment des experts.

« Les transports représentent l'une des causes les plus importantes de pollution de l'air et d'émissions de gaz à effet de serre », a indiqué la ministre de l'Environnement, Rona Ambrose, la semaine dernière.

« Nous devons inciter les gens à délaisser leur voiture pour les transports publics », a-t-elle opiné.

Certains spécialistes expliquent cependant que la mesure fiscale aura peu d'impact sur les comportements des usagers, à moins qu'elle ne soit accompagnée de nouveaux investissements pour améliorer les systèmes de transport public.

« Je ne crois pas qu'un crédit d'impôt puisse être une mesure très efficace pour augmenter le nombre d'usagers », a affirmé Michael Roschlau, le directeur général de l'Association canadienne du transport urbain.

La qualité du service

« Ce crédit d'impôt doit être accompagné de mesures pouvant améliorer la qualité du service. Plusieurs réseaux de transport public du pays fonctionnent déjà à pleine capacité et ne peuvent pas accueillir de nouveaux utilisateurs. »

Dale Marshall, de la Fondation David Suzuki, a avancé que le crédit d'impôt favoriserait principalement les personnes qui utilisent déjà les transports en commun.

« Ce crédit d'impôt ne permettra pas de réduire les émissions de gaz à effet de serre », a-t-il averti. Selon John Bennett, du Sierra Club, un crédit d'impôt pour les transports en commun est la façon la plus coûteuse de réduire les gaz à effets de serre. « Avec ces 2 millions, les émissions de gaz à effet de serre pourraient être réduites 10 fois, voire 100 fois plus », a-t-il souligné.

MICHEL C. AUGER



L'ex-ministre de l'éducation de l'Ontario. Gerard Kennedy est-il bilingue ? Assez pour affronter les autres chefs de parti dans un débat télévisé ? Pas selon le chroniqueur, qui ne lui accordait pas la note de passage samedi sur son blogue

D'accord ? Pas d'accord ? Réagissez sur le blogue de **www.cyberpresse.ca**



POLITIQUE

Le Conseil de l'unité canadienne n'est pas mort

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Le Conseil de l'unité canadienne n'est pas encore mort. L'organisme, dont la réputation a été écorchée au cours de la dernière année, pourrait bien continuer ses activités au Québec sous un autre nom.

Après que le gouvernement Harper eut annoncé il y a plus d'un mois qu'il mettait fin à la subvention de 12,9 millions que versait Ottawa au CUC, les membres de l'organisme, convaincus de la nécessité de faire plus que jamais la promotion du fédéralisme au Québec, évaluent la possibilité de poursuivre leur mission en fondant un nouveau groupe qui concentrerait ses efforts dans la province, a appris *La Presse*.

La décision des conservateurs de priver l'organisme d'une subvention qui représentait 80 % de son budget a contraint les membres du conseil d'administration et les gouverneurs du CUC à assurer autrement la survie du Conseil, qui existe depuis 1964.

« Aucune décision n'a été prise pour le moment, on a mis plusieurs idées sur la table, mais on se demande si on ne devrait pas concentrer nos efforts au Québec, là où il y a le plus péril en la demeure », a déclaré une source bien au fait du dossier.

Au cours des prochains mois, les 80 gouverneurs du Québec travailleront donc à un plan de relance qui sera ensuite présenté au conseil d'administration.

Nouvelles bases

Comme le CUC a eu plutôt mauvaise presse au cours de la dernière année, notamment avec la sortie du livre *Les Secrets d'Option Canada*, écrit par Normand Lester et Robin Philpot, les administrateurs songent à repartir sur de nouvelles bases. Ils évaluent même la possibilité de sonder les Québécois pour connaître leurs perceptions à l'égard du CUC.

En ce qui concerne le financement de l'organisme, on souhaiterait obtenir des fonds provenant à la fois de la population et des entreprises. Impossible toutefois de savoir si des gens d'affaires ont déjà manifesté un intérêt pour cette nouvelle aventure.

Ainsi, d'ici la fin du mois de juin, plusieurs séances de travail auront lieu. Le plan de relance devrait être prêt au début de l'été. « Idéalement, à l'automne, on voudrait recommencer à neuf », affirme-t-on.

Les membres du CUC sont convaincus de l'utilité d'un groupe qui fait la promotion du fédéralisme au Québec. « Il va sans dire que notre mission est plus pertinente que jamais, après deux référendums et infailliblement un autre à venir, dans deux ou six ans », déclarait l'un des gouverneurs du CUC au Québec, Louis J. Duhamel, dans une lettre ouverte publiée dans *La Presse* au début du mois d'avril.

L'appui des libéraux

Par ailleurs, les membres du CUC peuvent compter sur un appui de taille. À peine quelques jours après la décision du gouvernement Harper de couper les vivres à l'organisme, les libéraux avaient fait part de leur intention de se battre pour le sauver.

Dans une entrevue qu'il avait alors accordée à *La Presse*, le critique libéral en matière de patrimoine, Francis Scarpaleggia, avait déclaré que son parti ferait pression sur le gouvernement pour qu'il revienne sur sa décision.

Du côté du Bloc québécois, toutefois, on avait applaudi la décision du gouvernement Harper. Selon les bloquistes, cet organisme de promotion du fédéralisme représentait « l'un des derniers retranchements des amis du Parti libéral ».

Cabanons Fontaine
1976-2006
30 ANS ÇA SE FÊTE !
1 Rabais de 3 % sur les préfabriqués applicable sur le prix de base*
ou
2 Rabais de 7 % sur les kits B applicable sur le prix de base*
ou
3 Rabais de 10 % sur les kits A applicable sur le prix de base*
ou
4 Payez le solde en 6 versements égaux* après livraison, sans frais, sans intérêts
ou
5 48 ou 60 versements* à un taux d'intérêt de 8,9 %
Offre prolongée jusqu'au 31 mai 2006
Financement minimum de 2 000 $
* Voir détails en magasin.
Licence R.B.Q. : 8240-6026-4
3381709
www.cabanons.com
1-888- 838-3563
(450) 536-3563
3497, ch. de l'Industrie, St-Mathieu de Beloeil

EN PRIMEUR, CE SOIR...
ARTS SPECTACLES
Tous les jours dans LA PRESSE

CRTC APPEL DE DEMANDES DU CRTC Canada
Le CRTC annonce qu'il a reçu une demande de licence de radiodiffusion en vue d'offrir un service de radio commerciale à Saskatoon (Saskatchewan) et invite par la présente la soumission de demandes d'autres parties intéressées à obtenir une licence (ou licences) afin de desservir cette région.
Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos demandes doivent nous parvenir par voie électronique en utilisant Epass et doivent être reçues par le CRTC au plus tard le 27 juin 2006. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis public CRTC 2006-36
#002
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
3400995A

CRTC APPEL DE DEMANDES DU CRTC Canada
Le CRTC annonce qu'il a reçu une demande de licence de radiodiffusion en vue d'offrir un service de radio commerciale à Regina (Saskatchewan), et invite par la présente la soumission de demandes d'autres parties intéressées à obtenir une licence (ou licences) afin de desservir cette région.
Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos demandes doivent nous parvenir par voie électronique en utilisant Epass et doivent être reçues par le CRTC au plus tard le 27 juin 2006. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis public CRTC 2006-37
#003
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
3400994A

CRTC LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES Canada
Le CRTC sollicite des observations sur un projet d'ordonnance qui exemptera de la réglementation toutes les entreprises qui fournissent des services de télédiffusion distribués et accessibles sur des appareils mobiles. L'ordonnance d'exemption proposée est établie en annexe de cet avis. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public.
Vos commentaires doivent nous parvenir en utilisant L'UNE des façons suivantes : utiliser le lien du « *Formulaire d'interventions/observations* » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le 12 mai 2006. Les parties intéressées doivent déposer leurs réponses avant le 26 mai 2006. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis public CRTC 2006-48
#012
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
3400998A

CRTC AVIS PUBLIC DU CRTC Canada
2. ONTARIO et QUÉBEC. COGECO CÂBLE CANADA INC. et par COGECO CÂBLE QUÉBEC INC. (collectivement, Cogeco) demande l'autorisation de modifier les licences de leurs entreprises de distribution de radiodiffusion de classe 1, 2 et 3 en Ontario et au Québec. Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'avis public. EXAMEN DE LA DEMANDE : Cogeco Câble Canada Inc., 5, Place Ville Marie, Bureau 915, Montréal (Qc).
Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez utiliser L'UNE des façons suivantes : utiliser le lien du « *Formulaire d'interventions/observations* » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos observations doivent être reçues par le CRTC au plus tard le 17 mai 2006 et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis public CRTC 2006-49
#011
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
3400996A

la Baie
SOLDE 336e ANNIVERSAIRE Hbc
DU LUNDI 1er AU JEUDI 4 MAI
MARDI 2 MAI SEULEMENT!
15 % DE RABAIS ADDITIONNEL* POUR LES AÎNÉS
SUR LES PRIX DE SOLDE ET DE LIQUIDATION.
ET 15 % DE RABAIS* SUR LES PRIX ORDINAIRES.
Précisions ci-dessous.
20 % de rabais Mode pour elle
HAGGAR POUR ELLE, JENNIFER MOORE, JM COLLECTION et ALIA
Tailles courantes, petites et grandes.
30 % de rabais Choix de chaussures et sandales pour elle et lui
ROCKPORT, NUNN BUSH, etc.
30 % de rabais Tous les verres à pied et articles-cadeaux en verre et en cristal
25 % À 40 % de rabais Sélection mode griffée pour elle
Tailles courantes, petites et grandes.
JUSQU'À 75 % de rabais Liquidation de duos-sommeil
Plus 100 000 points bonis Primes Hbc avec tout achat de plus de 1 000 $.
50 % de rabais Tous les bagages
AIR CANADA, SAMSONITE, RICARDO OF BEVERLY HILLS, SKYWAY, TRAVELPRO, DELSEY, SWISSGEAR, etc.
Exceptions : bagages dont le prix se termine par 97 ¢ ou 99 ¢.
50 % de rabais Ens. de vaisselle Royal Albert, une place
40 % de rabais Stock suivi Royal Albert
JUSQU'À 40 % de rabais Gros électros : modèles uniques, sans suite et de fin de série
Le choix varie selon le magasin.
30 % de rabais
· Soutiens-gorge mode TRIUMPH, LA LINGERIE et MAIDENFORM
· Dessous de jour ELITA
· Chaussettes et collants fins pour elle
Exceptions : CK, Jockey et Spanx.
· Chemises de ville et cravates pour lui
30 % de rabais
· Chemises et pantalons tout-aller pour lui
HAGGAR et DOCKERS
25 % de rabais Choix de chaussures de marche sportive pour elle et lui
REEBOK et ETONIC
10 % de rabais additionnel Bijoux et montres à prix ordinaire, de solde ou de liquidation
Sur nos derniers prix étiquetés.
Mon cadeau AVEC ACHAT CHOISISSEZ VOS NUANCES
LANCÔME
Recevez cette prime exclusive de 7 pièces à l'achat de 33 $* ou plus de produits LANCÔME.
* Avant taxes. Tant qu'il y en aura. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre promotion.
Une prime par personne. En vigueur jusqu'au dimanche 14 mai.
SEULEMENT À LA BAIE
Offre des aînés : comprend les articles annoncés, les friandises et la papeterie; ne comprend pas les meubles, les duos-sommeils, les appareils électroniques, les produits cosmétiques et parfumés, les gros électroménagers et les articles « Achat-choc ». Exceptions : montres Gucci, chocolats Godiva, collection olympique et articles de la boutique Bleu jean et des rayons concédés. D'autres exceptions s'appliquent, précisions en magasin.
Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Salviati, Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, GucksteinHome, ceux des rayons concédés, de la Fondation Hbc et de la collection olympique et mode maison Mantles. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de L'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et aucuns bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.
10 % de rabais
sur vos achats* de la journée dans les magasins de la famille Hbc, à l'ouverture d'un compte Hbc.
*Sur approbation de crédit seulement. Des exceptions s'appliquent. Précisions auprès d'un associé.
Hbc
3401353A

MONDE

Les nouvelles internationales
en continu sur **cyberpresse.ca/monde**

LE TOUR DU MONDE

CHOIX DU *TIME*
Ceux qui influencent

Que peuvent bien avoir en commun George Clooney, Benoît XVI, Mahmoud Ahmadinejad, Ang Lee, Hugo Chavez, Meryl Streep, Ehoud Olmert et Bill Clinton ? Ils figurent tous sur une liste des 100 personnalités les plus influentes, publiée aujourd'hui par le magazine américain *Time*. Sous le titre « Les personnalités qui façonnent notre monde », l'hebdomadaire explique avoir établi une « liste des 100 hommes et femmes dont le pouvoir, le talent ou l'exemple moral transforment notre monde ». Cette liste comprend 79 hommes et 25 femmes (en fait 104 noms avec les ex aequo) originaires de 29 pays, dont le Bhoutan, le Liberia ou le Luxembourg. Dans la catégorie « artistes », l'acteur George Clooney côtoie le réalisateur Ang Lee, l'architecte Renzo Piano et l'actrice Meryl Streep. Dans la catégorie « dirigeants et révolutionnaires », on trouve le Vénézuélien Hugo Chavez, la Libérienne Ellen Johnson-Sirleaf, l'Américain George W. Bush fils, l'Iranien Mahmoud Ahmadinejad, les Américaines Hillary Clinton et Condoleezza Rice, le pape Benoît XVI, l'Israélien Ehoud Olmert, l'Allemande Angela Merkel ou le couple Gates (Bill et Melinda).

d'après AFP

IRAN
Téhéran répète son « non »

Le gouvernement iranien a redit « non » hier à la suspension de ses activités d'enrichissement d'uranium, affirmant qu'il n'accepterait aucune contrainte. Le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique a confirmé vendredi que Téhéran n'avait pas obtempéré en gelant ses programmes d'enrichissement d'uranium. Les pays occidentaux (États-Unis, Grande-Bretagne et France) disposant d'un veto au Conseil de sécurité ont annoncé leur intention de présenter une nouvelle résolution la semaine prochaine. « Nous n'accepterons aucune contrainte », a affirmé hier le négociateur nucléaire Ali Larijani, expliquant ne pas craindre de représailles militaires de Washington. « Ils sont suffisamment intelligents pour ne pas faire une chose aussi folle. S'ils nous font du mal, nous leur ferons du mal. Nous sommes sérieux. »

d'après AP

ÉGYPTE
État d'urgence prolongé

À la demande du gouvernement égyptien, le Parlement a approuvé hier la prolongation pour deux ans des lois sur l'état d'urgence, qui est en vigueur dans le pays depuis 1981, et ce en dépit du rejet croissant des partis d'opposition. Ces lois d'exception, instaurées après l'assassinat du président Anouar el-Sadate, donnent aux forces de sécurité des pouvoirs étendus pour arrêter et détenir les suspects. Le premier ministre, Ahmed Nazif, a déclaré devant l'Assemblée populaire que cette nouvelle prolongation était importante pour la lutte contre le terrorisme, rapporte l'agence officielle MENA. Et ce quelques jours après une nouvelle vague d'attentats sanglants dans le Sinaï.

d'après AP

ÉTATS-UNIS
De l'art de parler au peuple

La Maison-Blanche envisage de supprimer la retransmission en direct des points de presse quotidiens, a indiqué hier le secrétaire général de la présidence, Josh Bolten. « Cela mérite d'être examiné » a déclaré M. Bolten à la chaîne Fox. Une telle éventualité va être discutée entre le nouveau porte-parole de la Maison-Blanche, Tony Snow, et les médias. Il a admis qu'initialement, l'abandon de cette pratique irriterait sans doute les médias. Paradoxalement, M. Bolten a mis en avant les critiques de la presse à l'égard de l'obsession du secret à la Maison- Blanche et a affirmé qu'il souhaitait « un environnement plus ouvert à la presse et au public ». Le porte-parole démissionnaire de la Maison-Blanche, Scott McClellan, était devenu en près de trois ans au service de l'administration Bush, le souffre-douleur et le punching- ball quotidien de la presse et des blogs.

d'après AFP

AFGHANISTAN
Les talibans tuent un Indien

Les talibans ont tué hier un ingénieur indien qu'ils avaient enlevé dans le sud de l'Afghanistan, deuxième otage assassiné en moins de six mois par les rebelles fondamentalistes de ce pays. Un porte-parole des talibans, qui avaient menacé samedi d'exécuter leur prisonnier, a affirmé qu'il avait été tué dans une tentative de fuite. Un haut responsable du ministère de l'Intérieur a contesté cette version des faits. « Son corps a été retrouvé décapité dans une zone appelée Karez-e-Hassan, il ne peut donc s'agir d'un accident comme l'affirment les talibans », a-t-il déclaré à l'AFP, sous le couvert de l'anonymat. Le président afghan, Hamid Karzai, a « fermement condamné » l'assassinat mais a affirmé que les rebelles n'arriveraient pas à faire dérailler le processus de reconstruction. À New Delhi, le premier ministre indien, Manmohan Singh, a condamné comme « inhumain » le meurtre de K. Suryanarayana, qui travaillait pour un sous-traitant du numéro 1 afghan de la téléphonie mobile, Roshan.

d'après AP

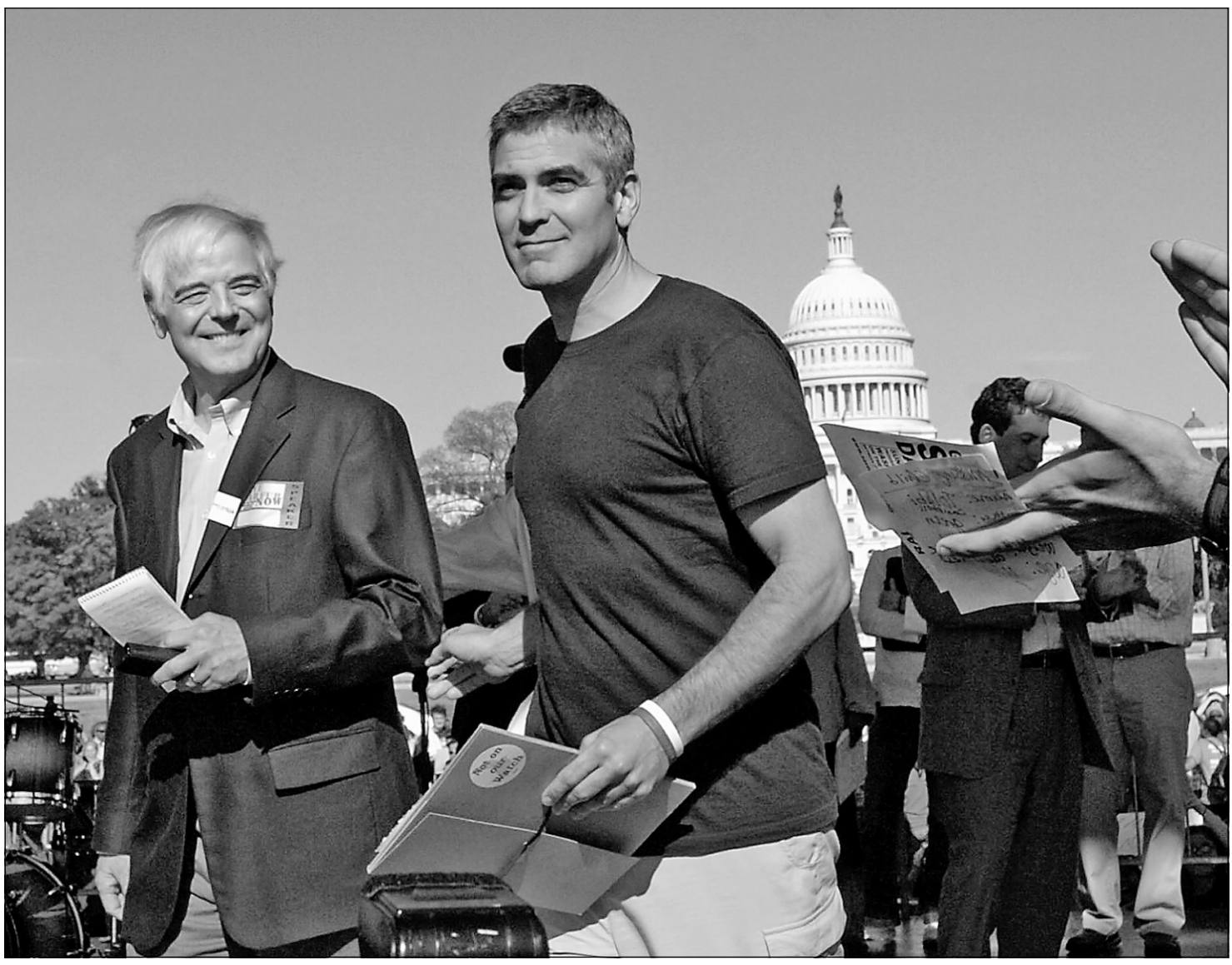


PHOTO SAUL McSWEEN, AFP

L'acteur américain George Clooney, accompagné de son père, Nick, s'est adressé aux milliers de manifestants rassemblés à Washington hier, leur signalant que ce qui se passe au Darfour est « le premier génocide du XXIe siècle ».

«Sauvez le Darfour maintenant», exigent des milliers d'Américains

FANNY CARRIER
AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées hier autour de nombreuses personnalités à Washington et dans une quinzaine d'autres villes américaines pour exiger la fin du « génocide » au Darfour.

À Washington, plusieurs dizaines de milliers de manifestants ont passé l'après-midi sur le Mall, grande esplanade s'étendant devant le Capitole, siège du Parlement fédéral, sous un beau soleil de printemps, derrière le slogan « Sauvez le Darfour maintenant ».

Premier orateur, l'écrivain Elie Wiesel, survivant de l'Holocauste et Prix Nobel de la paix, a expliqué être venu « en tant que juif » et « en tant que membre de la famille humaine ». « Le silence aide le tueur, mais jamais ses victimes », a-t-il poursuivi. « Pour l'amour de l'humanité, sauvons le Darfour », a-t-il lancé à la foule, en majorité des jeunes, parmi lesquels beaucoup portaient une kippa.

Dans une ambiance décontractée, les manifestants, venus pour certains en famille, vêtus d'un t-shirt vert et agitant des ballons de la même couleur, ont chaleureusement applaudi les dignitaires de toutes confessions et les élus de tous bords, qui se sont succédé à la tribune. « Si nous nous soucions (du Darfour), le monde s'en souciera. Si nous témoignons, le monde saura. Si nous agissons, le monde suivra », a assuré le sénateur Barack Obama, étoile montante du parti démocrate.

« Le silence aide le tueur mais jamais ses victimes », s'est exclamé à Washington Élie Wiesel, Prix Nobel de la paix : « Pour l'amour de l'humanité, sauvons le Darfour ! »

« Nous n'avons pas arrêté l'Holocauste, nous n'avons pas arrêté le Cambodge, nous n'avons pas arrêté le Rwanda, mais celui-ci, nous pouvons l'arrêter », a insisté le journaliste Nick Clooney, qui s'était rendu la semaine précédente au Darfour avec son fils, George Clooney. « C'est en effet le premier génocide du XXIe siècle », a insisté la star hollywoodienne, très applaudie, en estimant que la mobilisation des manifestants redonnait espoir. « C'est notre devoir d'agir », a conclu Joey Cheek, champion olympique de patinage de vitesse, qui avait reversé ses primes à une ONG, tout en estimant qu'une manifestation ne suffisait pas : « Il faut continuer à nous battre, parce qu'ils vont continuer à mourir. »

Des manifestations similaires, à l'appel d'une coalition rassemblant quelque 1260 organisations, devaient se tenir dans une quinzaine de villes américaines, notamment à Austin, Chicago, San Francisco et Seattle.

Dans la matinée, la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, avait regretté dans une déclaration à la télévision que la Russie et la Chine ne fassent pas suffisamment pression sur le Soudan pour mettre fin à la guerre civile au Darfour. La guerre qui oppose depuis trois ans au Darfour des mouvements rebelles africains aux milices arabes djandjawids ayant l'appui actif du gouvernement de Khartoum, a fait entre 180 000 et 300 000 morts et deux millions de déplacés.

Le président américain George W. Bush a apporté son soutien personnel aux manifestations, signe selon lui que « des centaines de milliers de nos citoyens réclament au monde de s'unir avec les États-Unis pour agir de manière concertée ».

Dans un communiqué, l'ambassade du Soudan à Washington avait pour sa part dénoncé la mobilisation, estimant qu'elle retardait un éventuel accord de paix en envoyant aux rebelles un message erroné : « Ne faites pas la paix, les États-Unis vous soutiennent. »

Le président irakien juge possible un accord avec les groupes armés

THIBAULD MALTERRE
AGENCE FRANCE-PRESSE

BAGDAD — Le président irakien, le Kurde Jalal Talabani, a estimé possible un accord avec sept groupes armés pour tenter de mettre fin à la violence endémique dans le pays après avoir rencontré leurs représentants. « J'estime qu'il est possible de parvenir à un accord avec sept groupes armés », a déclaré M. Talabani, selon un communiqué de la présidence publié hier. Selon lui, des représentants de ces groupes lui ont rendu visite. « Je les ai reçus », a-t-il dit sans préciser la date ni de quels groupes il s'agissait. « Nous souhaitons dialoguer avec eux afin qu'ils rejoignent le processus politique », a encore souligné le chef de l'État. « Les Américains sont entrés en contact avec certains de ces groupes avec ma bénédiction. » Il a aussi accusé la Syrie voisine d'être « la principale source de la rébellion » en Irak, toujours selon le communiqué. De nombreux responsables irakiens et américains ont plusieurs fois accusé la Syrie de soutenir la rébellion en Irak en laissant filtrer à travers ses frontières des combattants étrangers. Les responsables militaires américains classent en trois catégories les groupes rebelles en Irak : les combattants étrangers dirigés par Al-Qaeda, les groupes loyaux au président déchu Saddam Hussein et ceux qui s'opposent à l'occupation américaine. M. Talabani a appelé à plusieurs reprises les groupes rebelles à se joindre au processus politique, notamment après la participation des Arabes sunnites aux élections législatives de décembre 2005. Au niveau politique, les tractations se sont poursuivies hier pour la formation d'un gouvernement d'union nationale. « Il reste un problème à résoudre, l'attribution d'un poste de vice-premier ministre, que se disputent la liste de (l'ancien premier ministre chiite) Iyad Allaoui et le Front de la concorde (sunnite) », a déclaré à l'AFP le député chiite indépendant Hussein al-Chahristani. « Il faut que ce siège revienne à la liste d'Allaoui » qui a obtenu 25 sièges sur 275 au Parlement lors des élections de décembre, a affirmé le député. Au contraire, le porte-parole du Front de la Concorde, la principale coalition sunnite, Zhafer al-Ani, a affirmé que sa formation « a insisté pour obtenir le poste de vice-premier ministre, en charge du dossier de la sécurité ». « Les régions où il y a des troubles en Irak sont toutes des zones sunnites, c'est pourquoi nous insistons pour obtenir ce poste », a-t-il dit.

« Les Américains sont entrés en contact avec certains de ces groupes avec ma bénédiction », affirme Jalal Talabani.

Pour sa part, le courant du chef chiite radical, Moqtada Sadr, qui a 30 élus au sein de l'Alliance unifiée irakienne (AUI, 128 sièges) a revendiqué cinq ministères, sur la trentaine que devrait compter le nouveau gouvernement. Selon une source proche du premier ministre désigné Nouri al-Maliki, le prochain gouvernement ne devrait pas être présenté avant le 10 mai. M. Maliki, désigné le 22 avril, a un mois pour former son gouvernement.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Mon pays, c'est l'enfer !



akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Le 1er mai aurait pu être une journée remplie d'espoir pour ceux qui souffrent du voisinage d'une piste de motoneige. C'est en effet aujourd'hui que prend fin le moratoire sur les poursuites pour bruit excessif imposé par Québec en 2004. Mais les résidants qui comptent sur les tribunaux pour faire valoir leurs droits ne sont pas au bout de leurs peines.

Pour ceux qui habitent près d'un sentier interrégional, le moratoire est prolongé jusqu'au 1er mai 2011. C'est ce que prévoit le projet de loi 9, qui doit être adopté en juin. Seuls les riverains des sentiers régionaux auront le droit de poursuivre. Et comme tous les préjudices subis jusqu'à aujourd'hui sont à l'abri des recours, ils devront attendre l'hiver prochain pour recueillir des preuves.

Ce sont des motoneigistes qui sont à l'origine de la crise actuelle. C'est donc sur leurs épaules que doit reposer le fardeau de la preuve.

Car il faut des arguments drôlement solides pour interdire l'accès. La coalition du Petit Train du Nord a dû fournir des relevés sonores dans les maisons et le long de la piste, des décomptes de trafic et amener toute une brochette de résidants et d'experts à la barre. La cause a mis plus de six ans à aboutir.

Il ne faut donc pas s'attendre à ce que des poursuites frivoles fassent fermer des sentiers dans toute la province. Pourtant, moins d'un mois après le jugement Langlois, le gouvernement Charest s'est empressé de fermer la porte à tout recours du genre. Ce moratoire de deux ans était excessif et injustifié, celui qui s'annonce l'est encore plus.

Selon la charte québécoise des droits et libertés, « toute personne a droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens ». Le moratoire prive donc une partie de la population de la possibilité de défendre ce droit devant les tribunaux.

Et pour quelle raison Québec emploie-t-il une mesure aussi extraordinaire ? Pas pour faire passer une ligne électrique comme Hertel-des-Cantons, ni même une autoroute, deux infrastructures dont on peut au moins plaider l'utilité publique. Non : pour permettre la pratique d'un loisir et, surtout, protéger l'industrie touristique qui s'y rattache. En quoi les droits des commerçants qui font de l'argent avec les motoneigistes priment-ils sur ceux des citoyens qui vivent aux abords des pistes ? Le gouvernement n'en a jamais fait la démonstration.

Le premier moratoire aurait d'ailleurs dû suffire. Les riverains qui veulent poursuivre, on l'a dit, ne pourront pas bâtir leur preuve avant l'hiver prochain. Or, les motoneigistes savent depuis longtemps — une juge l'a confirmé il y a un an et demi — que leur loisir cause parfois des inconvénients de voisinage inacceptables. Pourquoi ceux qui le pratiquent et ceux qui en vivent n'ont-ils pas encore pris les mesures nécessaires pour que plus personne n'ait à se plaindre ?

C'est ce que vise le projet de loi, notamment en renforçant les contrôles de vitesse et en créant un mécanisme pour modifier le tracé des sentiers problématiques. Mais on ne peut pas museler les riverains durant encore cinq ans, le temps de mettre ce plan à exécution. On a déjà trop abusé de leur patience.

Ce sont des motoneigistes qui sont à l'origine de la crise actuelle. C'est donc sur leurs épaules que doit reposer le fardeau de la preuve. Que Québec commence donc par renoncer à son absurde moratoire. Il reviendra alors aux motoneigistes de rassurer les municipalités qui menacent de fermer leurs sentiers par crainte des poursuites. C'est à eux de prouver qu'ils sont capables de pratiquer leur loisir sans incommoder les riverains. Autrement, il y aura vraiment lieu de s'inquiéter pour l'avenir de la motoneige au Québec.

Vivant... mais malade



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

L'ancien premier ministre, Paul Martin, a dit aux militants libéraux réunis à Drummondville samedi que le Parti libéral était « bien vivant ». Sans doute. Mais la longueur et la composition de la liste des candidats à la succession de M. Martin révèle à quel point ce parti est sorti meurtri de la dernière campagne électorale et de ses 12 années de pouvoir. Pour tout dire, le Parti libéral du Canada est malade.

Premier élément de diagnostic : la plupart des personnes qui sont aujourd'hui sur les rangs n'auraient même pas songé à se lancer dans la course si les Frank McKenna, John Manley et Martin Cauchon avaient fait le saut. Autrement dit, nous avons devant nous l'équipe B du PLC. Les deux grandes vedettes, Bob Rae et Michael Ignatieff, viennent de l'extérieur du parti, des agents libres en quelque sorte. Il est vrai qu'il y a à cela un bon côté : Rae et Ignatieff n'ont rien eu à voir avec la guerre fratricide Chrétien-Martin et avec le scandale des commandites. L'envers de cette médaille, c'est que leurs racines sont peu profondes ; le prochain chef pourrait être moins solidement implanté qu'il ne devrait l'être en vue du prochain scrutin.

Deuxième symptôme : huit des 10 candidats viennent de l'Ontario. Pour un parti qui a longtemps prétendu être la seule formation vraiment nationale du pays, cette situation est tout simplement tragique. Un seul candidat vient du Québec, Stéphane Dion. Or — c'est injuste mais c'est comme ça — M. Dion est probablement un des politiciens les moins populaires de sa province.

Troisième symptôme du mal : la majorité des candidats ne maîtrise pas le français. Qui l'aurait cru, presque 40 ans après que Pierre Trudeau a fait voté la Loi sur les langues officielles et plus de 20 ans après que le conservateur John Crosbie s'est exclu de la course à la direction de son parti en déclarant qu'il n'était pas nécessaire pour un chef de parler français ? Que ces gens s'imaginent pouvoir prendre la tête d'un parti fédéral après avoir écouté quelques cassettes Assimil démontre non seulement leur manque de jugement mais leur incompréhension profonde de ce qu'est le Canada.

Quatrième élément de diagnostic : aucun des principaux candidats n'a jusqu'ici exprimé une vision originale du nécessaire renouvellement du parti, en particulier au Québec, et de l'avenir du pays. Au point de vue de la pensée politique, les libéraux tâtonnent, toujours tentés de se réfugier dans leur confortable idéologie trudeauiste, incapables de prendre quelque distance avec leur passé récent.

////////////////////////

Les sondages indiquent que les conservateurs remporteraient une majorité si des élections avaient lieu ces jours-ci. En politique, tout peut arriver ; il n'est pas du tout impossible que Stephen Harper trébuche au cours des prochains mois. Mais compte tenu de l'état du Parti libéral aujourd'hui, un retour précipité au pouvoir ne serait pas souhaitable. Les libéraux ont besoin d'une longue convalescence.



Serge Paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

RÉPLIQUES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Un commentaire réducteur

CAROLE THÉBERGE
L'auteure est ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

Monsieur Mario Roy,

Votre éditorial du 7 avril dernier, *L'homme de la publicité*, m'a laissée perplexe. Ce texte portait sur un message télévisé qui s'inscrit dans le plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale, rendu public en décembre 2004.

L'essentiel de votre propos se traduit comme suit, et je vous cite, « elle (la publicité) a pu être perçue comme perpétuant le stéréotype trop courant, hélas !, de l'homme émotivement inférieur et bêtement esclave de ses instincts dominateurs ».

Ce commentaire m'apparaît à la fois non fondé et surtout réducteur face à la complexité et à la gravité d'un drame bien réel : celui de la violence conjugale, dont sont principalement victimes les femmes et souvent les enfants.

Ce message télévisé n'a été conçu ni pour plaire, ni pour accuser qui que ce soit. Il remet sur la place publique une situation qu'on a eu tendance à banaliser au cours des dernières années. Vous en minimisez vous-même la gravité en affirmant que les femmes ayant subi un assaut physique de la part d'un conjoint représentent moins de 0,5 % de la population féminine de plus de 15 ans. Or à partir de quel seuil statistique faut-il commencer à s'inquiéter de la violence et à mettre en oeuvre des moyens pour y faire face ?



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE©
Carole Théberge

En 2003 au Québec, les services policiers dénombraient 16 458 victimes de violence dans un contexte conjugal, soit 13 840 femmes et 2618 hommes.

La banalisation de la violence conjugale est d'ailleurs ce qui est à la base de cette campagne de sensibilisation. Une étude récente a démontré que la perception à l'égard de la violence conjugale n'a guère évolué au cours des huit dernières années. Encore en 2005, 61 % des répondants considèrent que certaines femmes « acceptent » de subir des gestes de violence et que c'est pour cette raison qu'elles attendent longtemps avant de demander de l'aide. Il faut briser le silence des victimes mais également celui des témoins, et rappeler qu'il existe des ressources qui peuvent venir en aide.

Jamais il n'a été dit ni supposé que tous les hommes doivent se reconnaître dans « l'homme de la publicité ». Je fais confiance au bon jugement des gens pour faire la part des choses. Et je fais confiance également au jugement des groupes qui ont participé à l'élaboration de cette campagne, notamment le groupe Accord Mauricie, qui vient en aide aux conjoints violents.

La violence conjugale peut prendre plusieurs visages. Nous en avons choisi un en sachant qu'il y en a d'autres et que nous devrons également y consacrer des efforts. D'ailleurs, — et en lisant vos propos je sais d'emblée que vous souscrivez à cette priorité — la prochaine étape de notre campagne visera de façon particulière les femmes autochtones qui subissent de la violence conjugale.

Il s'agit d'un autre défi, qui fera probablement l'objet de débats, de discussions et de prises de conscience. Et c'est tant mieux.

Rien pour les artistes ?

BENOIT LABONTÉ
L'auteur est membre du Comité exécutif, responsable de la culture, du patrimoine et du centre-ville.

Depuis le transfert des activités de la Bibliothèque centrale vers la Bibliothèque nationale, de nombreux citoyens ont réclamé que la Bibliothèque centrale conserve une vocation culturelle. C'est ce que faisait également un de vos lecteurs, M. Grenier Stini, dans *La Presse* du 10 avril.

C'est également ce qu'en pense la Ville de Montréal, et c'est dans cet esprit que notre administration a approuvé, il y a quelques semaines, le déménagement, en 2007, du Conseil des arts de Montréal (CAM), dont les activités occuperont la plus grande partie de l'immeuble. Le Conseil du patrimoine et trois autres conseils consultatifs y occuperont également des bureaux.

Alors en quoi ces déménagements sont-ils une bonne chose pour la communauté artistiques ?

Tout d'abord, il faut savoir que les locaux occupés actuellement par le CAM, sur la rue Saint-Urbain, sont la propriété de la Société immobilière du Québec (SIQ), qui relève du gouvernement du Québec. Le loyer du Conseil est appelé à augmenter substantiellement au cours des prochaines années. Si tel était le cas, les coûts administratifs risqueraient de gruger les fonds disponibles pour les créateurs.

C'est la Ville qui paie

Le déménagement à la Bibliothèque centrale permet non seulement d'éviter ces augmentations de loyer, mais d'éviter tout loyer. En effet, c'est la Ville, comme propriétaire de l'immeuble, qui absorbera les frais de loyer et ceux liés à l'entretien majeur. Il s'agit donc, pour la Ville, de réduire les frais d'administration du CAM et de laisser à celui-ci plus d'argent disponible pour les compagnies artistiques qu'il subventionne.

En second lieu, le CAM héberge actuellement trois organismes artistiques reconnus : les Ballets Jazz, le Centre des auteurs dramatiques et la société Pro Musica. Ces organismes continueront d'être hébergés de la même manière, après le déménagement.

Troisièmement, dans les locaux de la rue Saint-Urbain, le CAM a aménagé des studios de répétition, qui sont mis à la disposition des compagnies artistiques. Des studios de répétition seront également accessibles sur la rue Sherbrooke.

Et finalement, le hall d'entrée demeurera disponible pour des activités publiques.

En ce qui concerne les déboursés nécessaires, il est important de noter que le budget de 1,6 million $ servira à aménager des studios de qualité et à rendre le bâtiment accessible (ascenseur), tout en respectant et en préservant la qualité de cet immeuble qui fait partie du patrimoine montréalais.

Certains pourront considérer qu'il eut été préférable de consacrer la totalité de l'immeuble à des activités artistiques. Si la Ville disposait de ressources illimitées, on pourrait penser ainsi. Mais, dans les circonstances, nous considérons que l'utilisation qui sera faite des locaux de la Bibliothèque centrale répond bien à la préoccupation manifestée par les citoyens, tout en favorisant une utilisation optimale des ressources de la Ville.

FORUM

Ho, les moteurs !

La chaussée était sèche, le soleil n'aveuglait pas, cette courbe était attendue, la mécanique était fiable, il ne roulait pas vite et soudain...



Johanne Picard aux commandes de sa moto.

JOHANNE PICARD
Ancienne adepte de moto « sportive », Mme Picard habite à Rosemère.

Enfin le printemps ! Ce moment de l'année tant attendu où vous prendrez la route, impatient d'enfourcher votre nouvelle moto.

Afin d'obtenir plus rapidement votre permis ou tout simplement parce que vous êtes prudent, vous aurez probablement suivi avec succès vos cours de conduite. Vous ne pourriez être plus préparé !

Je vous imagine très bien ! Vous êtes jeune, vous êtes beau et vous adorerez cette sensation de liberté que vous procurera votre moto. Vous vous sentirez comme un oiseau avec des ailes vous portant au-delà des limites.

Vous jurez que vous allez faire attention ! Surtout lorsque vos copines seront là. Vous ne tenterez pas de les impressionner, ou si peu. Peut-être une seule fois aurez-vous envie de leur montrer à quel point vous maîtrisez cette machine !

Vous tenterez de ne pas trop penser à ces statistiques gênantes sur les accidents. Vous avez de bons réflexes, vous êtes intelligent et vous savez que vous ne devez pas exagérer. Toutefois, le but ultime n'est-il pas de savoir ce que cette machine a dans le ventre ? Sinon, pourquoi acheter une moto qui peut aller à 240 km/h ?

Pourtant, lors de vos promenades, j'aimerais que vous pensiez à quelqu'un que j'ai connu. Un homme d'âge mûr, qui avait de l'expérience à revendre sur sa moto. Un homme vif d'esprit, ayant fière allure et bourré de talent.

Il s'appelait Bernhard. Il était mon amoureux.

Rien ne prédisposait mon Bernhard à faire partie des statistiques troublantes. La période où la moto est réapparue dans sa vie lui permettait financièrement d'avoir un équipement parfaitement adéquat et il avait des années d'expérience.

Pourtant, il n'est pas revenu de sa balade, ce superbe samedi, 12 juin 2004. Il était avec ses copains, qui furent témoins de cette tragédie. Ils n'ont pas compris et ils ne comprennent toujours pas ce qui a pu se passer. La chaussée était sèche, le soleil n'aveuglait pas, cette courbe était attendue, la mécanique était fiable et il ne roulait pas vite.

On a conclu à une perte de maîtrise qui l'a propulsé sur la voie opposée, d'où il fut heurté mortellement par un camion. Sa vie s'est arrêtée là et la vie de tous ceux qui le chérissaient ne fut plus la même à partir de ce moment.

Combien d'humains en parfaite santé les belles sportives subtiliseront-elles cet été ? Si vous êtes un futur adepte de cette monture et que par bonheur vous avez tout de même en vous cette peur du danger, alors peut-être aurez-vous la sagesse de profiter de votre moto « sportive » sur une piste. Si toutefois la peur est un sentiment qui vous est étranger et que vous avez le courage que vous prétendez, je vous propose tout de même une visite sur plusieurs sites Internet où l'on se renseigne sur les fameuses statistiques gênantes.

Il n'y a pas que la congestion !

GINETTE MOQUIN
L'auteure habite à Montréal.

Devant le tableau des coûts de la congestion urbaine en dollars, en essence et en émission de gaz à effet de serre, je pensais à certaines mesures prises par la Ville de Montréal pour réglementer la circulation qui ont pour conséquence directe de les augmenter.

D'abord la synchronisation des feux établie dans le but de ralentir la vitesse : le résultat obtenu est souvent de stopper le flux de la circulation et même d'inciter à rouler plus vite. En voici la démonstration. Depuis quelques semaines, si vous empruntez le boulevard Henri-Bourrassa, vous devrez vous immobiliser à cinq ou six feux rouges de suite. En effet, si vous êtes arrêté coin Berri, vous verrez le feu, coin Lajeunesse, tourner au rouge au moment même où vous aurez le feu vert... et ainsi de suite jusqu'à Christophe-Colomb. Vous ne roulez pas plus lentement, vous ne roulez pas, et le moteur, lui tourne.

Par contre, à d'autres moments de la journée, si vous roulez assez vite (je dois dire pas mal vite), vous pourrez, dans la même situation, réussir à franchir le carrefour St-Hubert et ainsi jouir d'une petite séquence de feux verts jusqu'à près Papineau.

L'interdiction de tourner à droite au feu rouge partout et en tout temps a souvent pour conséquence de vous laisser là, arrêté inutilement, de jour comme de nuit, souvent en l'absence d'autres voitures ou de piétons.

Neuf secondes

Et maintenant, ce que je considère comme la totale : l'interdiction, à plusieurs intersections, de tourner à droite ET à gauche au feu vert. Il est fréquent durant ces neuf secondes réservées au passage des piétons, qu'aucun ne se présente à l'intersection mais qu'il y en ait lorsque vous avez enfin l'autorisation d'exécuter la manoeuvre. Évidemment que vous ne bougez pas, de même que tous ceux qui sont derrière vous... Et le feu passe au rouge.

Pourquoi considère-t-on à Montréal que l'obtention d'un permis de conduire s'accompagne nécessairement de la perte de toute forme de jugement ? Au lieu de contraindre l'automobiliste à contribuer généreusement à l'émission de gaz à effet de serre et à l'enrichissement des pétrolières (et des gouvernements !), ne pourrait-on pas essayer de lui faire confiance ?

Pourquoi...

Une synchronisation adéquate des feux permettant une circulation fluide ne serait-elle pas préférable ? L'utilisation de feux rouges clignotants, en soirée, tout en entraînant l'obligation de faire un arrêt, ne réduirait-elle pas la durée de ces arrêts ? L'autorisation de virer à droite au feu rouge là où la situation est favorable ne serait-elle pas envisageable ? Tourner au feu vert, à droite ou à gauche, ne va-t-il pas de soi, quand il n'y a pas de piéton ?

Où est la cohérence ? D'un côté, on déplore l'insuffisance des efforts déployés pour atteindre les objectifs fixés à Kyoto et d'un autre on s'échine à mettre en oeuvre des mesures contribuant à les repousser.

Deux mois plus tard, j'attends toujours des nouvelles d'Oral-B !

« Sur le site Web, on nous demande de sélectionner un pays. Surprise ! Le Canada n'y est pas. Le pays le plus proche étant United States ! »

MARJOLAINE FOURNIER

Oui, ça peut en effet être pratique, utile, voire nécessaire dans la mesure où on ne tombe pas dans un trou noir.

Récemment, mon conjoint a eu la gentillesse de m'acheter une brosse à dents comme la sienne. Sachant que j'éprouve des problèmes avec mes gencives, il a pensé que cette nouvelle brosse à dents pourrait m'aider.

En effet, cette brosse à dents fonctionne à pile et offre donc des pulsations et des mouvements qui aident et complètent le brossage. Par contre, il est impossible de remplacer la pile — donc, surconsommation — donc problème (pour moi), sans compter qu'il est interdit de jeter les piles dans les ordures ménagères, du moins dans la ville où j'habite. D'ailleurs, il existe plusieurs points de chute où on peut y déposer nos piles.

Je reviens donc à mon problème de brosse à dents à pile non remplaçable.

J'étais donc très heureuse de ma nouvelle brosse à dents mais en même temps très préoccupée par la façon de la jeter. Heureusement que ces grosses compagnies (Oral B pour ne pas la nommer) nous offrent la possibilité de les contacter (et ce, sans frais au numéro 1-800-566-7252) pour toutes questions ou commentaires. Ce que je fais.

Comme prévu, « pour le français appuyez sur le x » et un message nous invite à patienter pour le prochain représentant disponible. Après environ cinq secondes, on nous invite à laisser notre nom et numéro de téléphone, un représentant nous contactera. Ce que je fais — un peu contrariée — je dois l'avouer.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

L'efficacité quasi proverbiale de l'entreprise privée serait-elle devenue un mythe urbain ? À lire le témoignage de Marjolaine Fournier, on pourrait commencer à croire que oui...

Deux jours plus tard, pas d'appel. Donc, je rappelle et, évidemment, même processus — je laisse encore une fois mon nom et mon numéro de téléphone. Deux jours plus tard, toujours pas de retour d'appel, excédée, je contacte le site Web, **www.oralb.com**, indiqué au dos, avec le numéro sans frais du service à la clientèle (le trou noir).

Sur le site, on nous demande de sélectionner un pays. Surprise ! Le Canada n'y est pas. Il y a des pays comme l'Argentine, le Brésil, l'Allemagne, l'Espagne, même la Biélorussie, mais pas le Canada. Le pays le plus proche étant United States — english !

D'une fenêtre à l'autre, on aboutit à « contact us » qui nous rappelle évidemment le numéro sans frais du service à la clientèle (le trou noir). Si on sélectionne « email us », on se ramasse chez Gillette. Par contre, toujours pas d'option en français et évidemment, on y trouve la liste des questions les plus fréquemment posées (FAQ). Ma question n'y apparaît pas — donc, je sélectionne l'option « Email us ». Tous les champs sont en anglais. Alors je remplis le tout et j'appuie sur « submit ».

J'ai envoyé ma question il y a plus de deux mois et j'attends toujours la réponse !

Heureusement que les grosses compagnies nous offrent des lignes sans frais et des sites Internet où on peut les joindre rapidement et facilement !

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

MONDE

La formation d'un gouvernement italien est à un « stade avancé »

ALESSANDRA RIZZO
ASSOCIATED PRESS

ROME – Alors que Silvio Berlusconi devrait remettre demain sa démission au président de la République, le futur président du Conseil italien, Romano Prodi, a déclaré hier que les discussions avec les leaders de sa coalition en vue de la formation du gouvernement étaient à un « stade avancé ».

Romano Prodi a rencontré dans la journée les chefs des deux principaux partis de sa coalition de gauche et doit rencontrer les autres aujourd'hui pour évoquer la composition de son futur gouvernement.

« Entre aujourd'hui et demain, je verrai tous les chefs de partis », a déclaré aux journalistes le chef de la coalition sortie gagnante des récentes élections législatives en Italie. « Nous progressons dans la composition du gouvernement afin d'être prêts lorsque le président de la République jugera opportun de me confier le mandat. »

Le futur gouvernement Prodi devrait comprendre de nombreux chefs de partis, une tactique souvent employée dans le passé pour assurer au premier ministre le soutien durable de ses partenaires de coalition, qui vont, dans le cas présent, de modérés pro-Vatican à des néo-communistes en passant par des radicaux laïques.

Romano Prodi multiplie les consultations dans l'opposition.

Au terme de la Constitution, il revient au président de la République de confier au futur président du Conseil la tâche de former le nouveau gouvernement. Or, le mandat de Carlo Azeglio Ciampi expire le 18 mai, et ce dernier a laissé entendre qu'il souhaitait laisser cette prérogative à son successeur.

Toutefois, la presse italienne rapporte que le président Ciampi aurait changé d'avis et décidé de mandater lui-même Prodi afin de ne pas retarder davantage la formation du futur gouvernement. Le prochain président de la République doit être élu par le nouveau Parlement d'ici le 13 mai.

Samedi, près de trois semaines après les élections des 9-10 avril, le président du Conseil sortant, Silvio Berlusconi, s'est enfin décidé à lâcher les rênes du pouvoir. Et encore du bout des lèvres, en laissant entendre qu'il remettrait sa démission au président Ciampi mardi, à l'issue d'un Conseil des ministres.

Berlusconi, à la tête d'une coalition de droite, n'a jamais formellement et publiquement reconnu sa défaite à ces élections, promettant même de contester la victoire de son adversaire devant la justice. Samedi, il s'est engagé à mener une opposition farouche au futur gouvernement de Prodi, qui ne dispose que d'une courte majorité au Sénat.

SATURN

L'événement
Pompez, partez!
ÉCONOMISEZ 20¢ SUR CHAQUE LITRE D'ESSENCE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UNE SATURN 2006, JUSQU'À 2500 LITRES*

LE COUPÉ QUAD ION
ALLEZ PLUS LOIN AVEC LE SEUL COUPÉ QUATRE PORTES DE SA CATÉGORIE



Modèle présenté : Coupé Quad ION.2 de Saturn

AUTOROUTE : 6,1 L/100 km • 46 mi/gal
VILLE : 9,5 L/100 km • 30 mi/gal °

COUPÉ OU BERLINE OFFERT À
13 995 $*
PDSF – Coupé Quad ION.1 et berline ION.1 de Saturn
Moteur Ecotec^MC de 140 HP de série

ou louez pour
158 $‡ /mois
location de 48 mois
taux de location 2,5 %
1 850 $ comptant
transport en sus



Modèle présenté : Berline ION.3 de Saturn

LA BERLINE ION
PUISSANCE INCROYABLE. ÉCONOMIE D'ESSENCE REMARQUABLE.

AUTOROUTE : 6,1 L/100 km • 46 mi/gal
VILLE : 9,5 L/100 km • 30 mi/gal °

OPTEZ POUR LA ION.2 POUR SEULEMENT 24 $‡ DE PLUS PAR MOIS taux de location 2,5 %

ET OBTENEZ EN PLUS
— AIR CLIMATISÉ
— GLACES ÉLECTRIQUES
— VERROUILLAGE CENTRAL
— RÉGULATEUR DE VITESSE
— TÉLÉDÉVERROUILLAGE

LA RELAY LA MEILLEURE AUTONOMIE SUR AUTOROUTE DANS LA CATÉGORIE DES FOURGONNETTES INTERMÉDIAIRES.

26 095 $*
Prix d'achat – RELAY.2 2006 de Saturn à empattement allongé

ou louez pour
250 $‡ /mois
location de 48 mois
taux de location 2,25 %
5 650 $ comptant
transport en sus

AUTOROUTE : 8,7 L/100 km • 32 mi/gal
VILLE : 12,9 L/100 km • 22 mi/gal °



Modèle présenté : RELAY.3 de Saturn

LE VUE REDESSINÉ
COTE DE SÉCURITÉ ★★★★★ DE LA NHTSA POUR LES IMPACTS FRONTAUX ET LATÉRAUX

22 995 $*
PDSF – VUE TA 4 cyl. 2006 redessiné de Saturn

ou louez pour
219 $‡ /mois
location de 48 mois,
taux de location 2,9 %
4 300 $ comptant
transport en sus

AUTOROUTE : 7,1 L/100 km • 40 mi/gal
VILLE : 10,1 L/100 km • 28 mi/gal °

Système OnStar^MD de série pour GM



Modèle présenté : VUE TI V6 de Saturn

3397515A

LA PROMESSE SATURN
▸ Expérience d'achat sans tracas
▸ Privilège d'échange de 30 jours¶
▸ Garantie limitée sur les composants du groupe propulseur pendant 5 ans ou 100 000 km (sans franchise)§

Votre expérience commence à saturncanada.com

SATURN

§ Les composants du groupe propulseur des véhicules 2006 sont couverts par une garantie limitée spéciale pendant 5 ans ou 100 000 km, selon la première éventualité. ¶ Dans les 30 jours ou 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. ¶ Voyez un détaillant ou visitez saturncanada.com pour les conditions, restrictions et protections. Ce que vous devez savoir : *Le PDSF est le prix de détail suggéré par le fabricant. PDSF de 13 995 $/13 995 $/22 995 $ pour une berline ION.1 1SA 2006 de Saturn/un coupé Quad ION.1 1SG 2006 de Saturn/un VUE TA 4 cyl. 1SA 2006 de Saturn. †Prix d'achat de 26 095 $ pour une RELAY.2 1SA 2006 de Saturn. ‡Offre basée sur la location durant 48 mois d'une berline ION.1 1SA 2006 de Saturn/ d'un coupé Quad ION.1 1SG 2006 de Saturn/d'un VUE TA 4 cyl. 1SA 2006 de Saturn/ d'une RELAY.2 1SA 2006 de Saturn. Un acompte ou un échange d'une valeur minimum de 1 850 $/1 850 $/4 300 $/5 650 $ est requis pour des mensualités de 158 $/158 $/219 $/250 $. Le taux d'intérêt annuel est de 2,5 %/2,5 %/2,9 %/2,25 %. Aucun dépôt de sécurité n'est exigé. L'obligation totale est de 9 753 $/9 703 $/15 116 $/19 245 $. Sujet à l'approbation de crédit de GMAC. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,15 $. D'autres options de location sont offertes. *† Le transport (1 050 $/1 050 $/1 150 $/1 250 $), la taxe sur la climatisation (100 $), s'il y a lieu, l'immatriculation, la TPS, la TVQ, l'assurance, l'enregistrement, les frais d'administration, les frais liés à l'inscription au RDPRM, les droits et l'équipement optionnel sont en sus. Les détaillants peuvent vendre/louer à moindre prix. Les offres s'appliquent aux modèles neufs ou de démonstration 2006 suivants : berline ION.1 1SA de Saturn/coupé Quad ION.1 1SG de Saturn/VUE TA 1SA 4 cyl. de Saturn/RELAY.2 1SA de Saturn livrés le ou avant le 30 juin 2006. L'offre est réservée aux clients de détail et aux clients de parc admissibles. Un échange entre détaillants peut être nécessaire. Essais menés par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis sur le VUE TA 4 cylindres 4 portes 2006 pour les collisions frontales côté conducteur et passager avant, latérales avant. La cotation gouvernementale à l'aide d'étoiles fait partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules (NCAP) de la NHTSA. °D'après les évaluations du Guide Énerguide sur la consommation d'essence 2006 publié par Ressources naturelles Canada. Les données présentées sont celles des véhicules à traction avant seulement. ^ Pour de l'information sur le système OnStar®, composez le 1 888 4-ONSTAR (1 888 466-7827) ou visitez onstar.ca pour connaître les conditions et les détails relatifs au système. OnStar® est une marque déposée d'OnStar Corporation. *À l'achat ou à la location de modèles Saturn 2006 neufs ou de démonstration provenant des stocks du détaillant livrés entre le 20 avril et le 30 juin 2006 inclusivement, les clients obtiennent une carte de réduction sur le prix de l'essence moyennant des frais supplémentaires de 0,01 $. Le rabais de 0,20 $ comprend les taxes applicables. Les cartes sont en vigueur 72 heures après l'acquisition et ce jusqu'au 31 août 2007. Les cartes sont valides uniquement dans les stations-service Pétro-Canada (et autres stations-service approuvées) et ne peuvent être échangées contre de l'argent. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et (ou) au programme en tout ou en partie pout toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut, dans certains cas, être combinée avec d'autres offres. Voyez un détaillant, visitez saturncanada.com ou faites le 1 888 4-SATURN pour les conditions et les détails.

PRIME GM POUR ÉTUDIANTS .ca

((XM)) RADIO SATELLITE

Saturn Saab de Laval, 2800, boul. Chomedey, Laval, (450) 681-0028, www.saturnlaval.com
Mondial Saturn Saab, 9415, Papineau, Montréal, (514) 385-7222, www.mondialsaturn.com
Saturn Saab de Brossard, 5950, boul. Marie-Victorin, Brossard, (450) 672-2500, www.gravelauto.com
Saturn de Terrebonne, 1295, Carré Masson, Lachenaie, (450) 964-1374, www.saturnterrebonne.com
West Island Saturn Saab, 9775, route Transcanadienne, Ville Saint-Laurent, (514) 332-4424, www.westislandsaturn.com
Gravel Saturn Saab, 1, Place Ville-Marie, # 11 180, Montréal, (514) 861-2000, www.gravelauto.com
Saturn de Blainville, 249, boul. Seigneurie Ouest, Blainville, (450) 437-6317, www.saturnblainville.com
Décarie Saturn Saab, 6100, boul. Décarie, Montréal, (514) 342-2222, www.gravelauto.com

Clearstream : sombre affaire à la française



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS – Dominique de Villepin, qui connaît une véritable descente aux enfers depuis sa capitulation dans le dossier du contrat première embauche, est-il en train de recevoir le coup de grâce à la faveur de l'affaire Clearstream — du nom d'une société bancaire luxembourgeoise accusée par certains de blanchir de l'argent sale et d'abriter des comptes secrets et douteux ?

En tout cas, les récents rebondissements de cette affaire provoquent depuis quelques jours un vent de panique sur le petit monde politique français. Manchette sur quatre colonnes du *Monde* de samedi : « La question de la démission du premier ministre est posée. » *Le Monde* est plutôt de gauche. Mais la même hypothèse est évoquée depuis deux jours dans tous les grands médias, même de droite ou modérés : « Villepin s'accroche », écrit le *Journal du dimanche*.

« La situation est devenue intenable », estime le leader centriste François Bayrou, candidat déclaré à la présidentielle. « C'est un Watergate à la française », renchérit le socialiste Strauss-Kahn. Au sein de la droite parlementaire, les soutiens déclarés au premier ministre finissent par se compter sur les doigts d'une seule main.

Le climat au sommet de l'État est désormais tellement empoisonné qu'on se demande dans quelles conditions Dominique de Villepin pourrait continuer à gouverner d'ici à la présidentielle d'avril 2007. Alors que la bataille électorale fera rage dès l'automne prochain. À la suite du désastre du CPE, Dominique de Villepin s'est effondré dans les sondages et se retrouve à un niveau d'impopularité qui se compare à celui de l'ancienne chef de gouvernement socialiste, Édith Cresson, elle aussi moins d'un an après sa nomination à Matignon.

Au sein de la droite parlementaire, les soutiens déclarés à Dominique de Villepin finissent par se compter sur les doigts d'une seule main.

Mais, au fait, que reproche-t-on aujourd'hui à Dominique de Villepin ? Pas vraiment des illégalités. Seulement d'avoir été mêlé à une « sale histoire » : c'est-à-dire d'avoir « instrumentalisé » une enquête en cours sur des affaires de pots-de-vin pour couler par le fond Nicolas Sarkozy, vieil ennemi de Chirac, et bien décidé à prendre sa revanche sur la Chiraquie à l'élection présidentielle. En somme, l'affaire Clearstream serait devenue un « coup tordu » à la française, comme on en voit à chaque grande échéance politique, principalement à droite. Et l'instigateur de ce coup tordu serait Villepin en personne. Mauvais pour l'image d'homme d'État qu'il se plaisait à entretenir.

On avait déjà vu des affaires bien compliquées éclater à la veille d'échéances présidentielles, notamment en 1995, sur fond de rivalité mortelle entre Jacques Chirac et son « ami de 30 ans », Édouard Balladur.

Avec l'affaire Clearstream, on bat de nouveau des records de complication, à tel point que de bons observateurs se demandent si le prétendu instigateur — Dominique de Villepin — n'aurait pas été lui-même piégé, avec des documents compromettants pour Sarkozy (entre autres), et qui auraient été des faux.

En arrière-plan de ce feuilleton bancaire, des ventes de frégates à Taiwan, en 1991, pour la somme de quelque 2,5 milliards de dollars américains. Avec, suppose-t-on, de gigantesques commissions payées à des personnalités françaises par l'entremise de la société Cleastream, et qui pourraient atteindre les 500 millions. Des révélations diverses commencent à sortir début 2001. En même temps qu'une instruction judiciaire est ouverte. Développement majeur en mai 2004 : le juge d'instruction reçoit d'un « corbeau » des listes informatiques sorties de Clearstream et qui « révèlent » l'existence de comptes secrets détenus par des industriels et politiciens français. Dont trois comptes aux pseudonymes transparents, désignant nommément Nicolas Sarkozy. Or les enquêteurs estiment aujourd'hui qu'il s'agit de faux grossiers, destinés à couler par le fond l'actuel numéro 2 du gouvernement Villepin.

Qui était le corbeau ? Qui était son commanditaire ? Sarkozy, depuis l'été 2004, a juré devant témoins qu'il finirait par retrouver « ce salopard ». Et, de manière à peine voilée, a accusé Villepin d'être à l'origine du complot.

Ce dernier a, bien entendu, toujours nié, y compris face à l'intéressé. Le problème, c'est ce témoignage publié vendredi par *Le Monde* : le général Philippe Rondot, spécialiste du contre-espionnage, aurait reçu de Villepin, alors ministre des Affaires étrangères, instruction d'enquêter sur les personnalités françaises mêlées à Clearstream. Or, cette entrevue aurait eu lieu dès le 9 janvier 2004. Soit plusieurs mois avant que les listes incriminantes ne parviennent au juge d'instruction et que les journaux ne commencent à en faire état. Aujourd'hui à la retraite, le général Rondot a opposé, samedi, une sorte de démenti flou aux allégations du *Monde*, tandis que Dominique de Villepin lui-même se livrait à des déclarations plutôt embarrassées. Dans une sale affaire, qui se situe davantage au niveau de la morale et du sens de l'État, tout se passe aujourd'hui comme si le premier ministre était dans l'obligation urgente de démontrer sa parfaite innocence. Pour avoir une petite chance d'arriver vivant jusqu'au bout de son mandat.

CARRIÈRES
OÙ EST L'EMPLOI ?
Le samedi dans LA PRESSE